

UNIVERSITE D'ANTANANARIVO  
FACULTE DE DROIT, D'ECONOMIE DE GESTION ET DE  
SOCIOLOGIE  
DEPARTEMENT SOCIOLOGIE  
MEMOIRE DE MAITRISE EN SOCIOLOGIE

**INSERTION PROFESSIONNELLE DES JEUNES  
ISSUS DU LYCEE TECHNIQUE PROFESSIONNEL CAS  
DU LTP GC MAHAMASINA**

Présenté et soutenu par : Mr ANDRIAMADIMANANA Sandy Miatrika

Membres de Jury :

Président : Mr RAZAFINDRALAMBO Martial

Juge : Mr RASOLOMIARANA Allain Rapanoël

Directeur de recherche : Mr RANAIVOARISON Guillaume

Date de Soutenance ; 21 Mars 2008

Année universitaire : 2007 / 2008

**INSERTION PROFESSIONNELLE  
DES JEUNES ISSUS DU LYCEE TECHNIQUE  
PROFESSIONNEL : CAS DU LTP GC  
MAHAMASINA**

# PREFACE

## **REMERCIEMENTS**

La préparation et la rédaction de cet ouvrage ont été menées sur une période de seize mois (un an et quatre mois). Par la force du temps, cet ouvrage est l'aboutissement d'un long processus de recherche pour lequel nous exprimons notre profonde gratitude et nos plus vifs remerciements à tous ceux qui y ont pris part de près ou de loin.

D'emblée, nous voulons remercier plus particulièrement le Dieu créateur, pour nous avoir donné la force, le courage et la santé afin de mener à terme ce travail de mémoire.

Nous devons une reconnaissance personnelle et profonde à :

Mr RAZAFINDRALAMBO Martial

Vous avez accepté de présider la soutenance de ce mémoire malgré vos lourdes responsabilités.

Mr SOLOFOMIARANA Allain Rapanoël

Vous avez accepté de juger ce travail de mémoire.

Mr RANAIVOARISON Guillaume

Vous nous avez accueilli avec bienveillance malgré vos lourdes obligations dans le domaine de l'enseignement.

Ensuite, nous ne saurions oublier tous les enseignants du Département de Sociologie. Merci infiniment car ils ont donné le meilleur d'eux même à leurs étudiants.

Je voudrais exprimer ma sincère gratitude, en la personne Monsieur ANDRIANANTENAINA Marie Joseph Rolland, le Chef d'Etablissement et Proviseur du LTP GC Mahamasina. Il nous a autorisé à mener l'investigation dans son établissement.

Par la suite, nous voudrions remercier un certain nombre de personnes qui ont joué un rôle déterminant sur la collecte des données.

Nous citons parmi elles :

- Mr ANDRIAMADIMANANA Jean Pierre, Censeur du Lycée
- Mr RAZAFINDRAZAKA Solonirina Jeannot, Surveillant Général
- Mr RAKOTONAIVO, Chef de département technique

- Mme RAZAFIARISOA Lalanirina, Chef de département finance

Nous avons également le plaisir de remercier tous les chefs d'entreprises du secteur génie civil, implantées à Antananarivo Ville qui nous ont donné des informations utiles et à jour sur les destins des ex lycéens du LTP GC Mahamasina.

Nous remercions aussi les autorités administratives locales, entre autres :

- Mr le Directeur de l'enseignement technique et de la formation professionnelle auprès du Ministère de l'éducation nationale et de la recherche scientifique
- Mr le Chef de service de l'emploi et de la réforme professionnelle dans la région Analamanga
- Mr le Président de la délégation spéciale de la commune urbaine d'Antananarivo.
- Mr le Délégué au maire du quatrième arrondissement de la CUA.
- Mr le Chef de Fokontany Mahamasina

Nos vifs remerciements s'adressent également à toute la population cible : les parents d'élèves, les lycéens, les salariés (sortants du LTP GC), les chômeurs, les employés du secteur génie civil car ils ont accepté de livrer leur avis sur le thème de recherche.

Nous tenons à remercier aussi tous les camarades de notre promotion, surtout pour les conseils relatifs à la meilleure documentation.

Enfin, je voudrais remercier tous les membres de ma famille et de ma belle famille. Ils m'ont supporté moralement pour réaliser ce travail de mémoire.

A tous et à toutes, merci infiniment.

Mr ANDRIAMADIMANANA Sandy Miatrika

**L'ECOLE ET L'ENTREPRISE CONSTITUENT  
DEUX MILLIEUX SOCIAUX DIFFERENTS ET  
COMPLEMENTAIRES :  
LE PREMIER SERT A  
L'ACCUMULATION DE SAVOIRS  
TANDIS QUE LE SECONDE A  
L'APPLICATION DE CONNAISSANCES  
ACQUISES**

**Source : Inspiration de l'auteur ( 2007 )**

## **S O M M A I R E**

### **INTRODUCTION**

#### **PREMIERE PARTIE : DE L'EDUCATION EN GENERAL A L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE**

Chapitre I : Généralités sur l'éducation et l'enseignement technique

Chapitre II : Le contexte du LTP GC Mahamasina

#### **DEUXIEME PARTIE : DE L'EDUCATION TECHNIQUE ET PROFESSIONNELLE A L'INSERTION PROFESSIONNELLE**

Chapitre III : Approche analytique éducative lycéenne

Chapitre IV : Le parcours scolaire des élèves lycéens

Chapitre V : L'insertion professionnelle des jeunes

#### **TROISIEME PARTIE : CONSTATS PROSPECTIFS**

Chapitre VI : Les contraintes majeures

Chapitre VII : Planification indicative et prospective

### **CONCLUSION**

Bibliographie

Table des matières

Listes diverses

Annexes

CV + Résumé

## **INTRODUCTION**

Depuis l'existence de l'humanité jusqu'à ce début du XXI<sup>ème</sup> siècle, l'éducation constitue un besoin fondamental de l'homme. Le processus éducationnel est à la fois long et évolutif. Il a été marqué par le besoin d'éduquer un individu dès la naissance jusqu'à la fin de la vie : éducation familiale, scolaire, religieuse, militaire, sociale ...

A l'heure actuelle, dans les pays développés, il y a ce qu'on appelle éducation du troisième âge, c'est-à-dire éduquer les personnes âgées au-delà de 60 ans. En outre, le processus évolutif montre l'évolution de l'éducation dans le temps et dans l'espace. Suivant les pays à considérer, cette évolution est fonction de l'économie, du social, de la culture, de la politique en la matière. Notons aussi en fonction de l'évolution de la technologie.

Traiter ce thème consacré à l'éducation et au travail à Antananarivo est à la fois stratégique et ambitieux. D'où la nécessité de soulever plusieurs problèmes qui tournent autour du sujet et du terrain d'investigation.

D'une manière générale, l'éducation est multidimensionnelle. Elle a une dimension culturelle, sociale, politique et économique. Elle embrasse les diverses institutions scolaires (publiques et privées), les différentes instances éducatives, les divers lieux et centres de formation.

Parler de l'enseignement signifie quoi exactement ? Il fait partie de l'éducation. Généralement, l'enseignement est exercé par les institutions scolaires et universitaires. Il est un processus hiérarchisé de production, de transmission des connaissances, des aptitudes et des attitudes, organisés en classes, cycles et filières.

Le temps pour apprendre et acquérir les savoirs exige une longue durée, plus particulièrement dans la pratique. Typologiquement, l'enseignement à Madagascar se subdivise en deux : l'enseignement public et l'enseignement privé. Le premier est sous la tutelle du Ministère de l'éducation nationale et la recherche scientifique tandis que le second appartient aux institutions privées. Les écoles primaire, secondaire, et universitaire ont été élaborées suivant les niveaux d'instruction des individus à éduquer.

Suivant la réalité sociale, l'école exerce plusieurs fonctions. Elle est notamment un appareil de formation, un lieu d'apprentissage et construit le savoir collectif. En quelque sorte, elle est aussi un lieu de socialisation et un lieu de reproduction du savoir.

De plus, l'école forme des compétences théoriques et pratiques pour les besoins du marché du travail. D'où le recours à l'éducation, formation et emploi.

Face à la demande de la société malgache en matière des ressources humaines, la dichotomie entre enseignement général et enseignement technique soulève beaucoup de problèmes. On a besoin de quoi exactement ? L'enseignement général forme des élèves praticiens, orientés dans le monde du travail, les élèves sortants du lycée participent activement au développement de la nation à cause de leur compétence et leur savoir-faire acquis tout au long de la formation.

D'une époque à l'autre, le travail et l'emploi constituent deux sujets fondamentaux et très discutables dans le milieu socioprofessionnel, aussi bien aux niveaux régional, national qu'international. Ils sont indispensables dans le développement harmonieux et durable d'une nation ou d'un pays. Quelle que soit la dimension conceptuelle du développement, nous pouvons mentionner que le vrai développement doit être basé sur le travail et l'emploi.

Dans la conception très ancienne en sociologie, sur le rôle des structures de l'organisation dans le fonctionnement du système des rapports humains de travail, nous avons constaté, de manière empirique, le changement de la méthode de travail au fil du temps. L'analyse des intérêts de classe appliquée aux rapports sociaux de production en entreprise dénonce depuis longtemps les inégalités de salaire, de conditions de travail et de perspectives d'avenir. Les idéologies s'affrontent à propos du pouvoir dans le milieu socioprofessionnel, celui formel et informel, exercé dans l'organisation qui est considérée comme source d'inégalité de classes sociales.

Au niveau de la collectivité bien déterminée, le travail est la plus importante des activités humaines. Répondant à des besoins vitaux de substance, de sociabilité et d'expression personnelle, le travail remplit trois fonctions majeures : économique, sociale et psychologique.

De là vient son caractère permanent, sous ses formes les plus diverses et continuellement changeantes : travail manuel ou travail intellectuel, obligatoire ou spontané, diurne ou nocturne. Il est ressenti tout à la fois comme joie et peine, satisfaction et souffrance.

Jusqu'à nouvel ordre, le lycée actuel comporte trois classes, que ce soit de l'enseignement général ou de l'enseignement technique, allant de la classe de seconde, en passant par celle de première et jusqu'en terminale.

### **Motif de choix du thème et du terrain**

A l'intérieur d'une école, il y a un phénomène d'interactions sociales engendré par diverses catégories de personnes : le proviseur, le censeur ; le surveillant, le bibliothécaire, le personnel administratif et technique, les élèves. En d'autres termes, c'est un phénomène purement social axé dans le domaine de l'éducation.

Le lycée technique professionnel du génie civil Mahamasina se situe dans un ensemble de logiques multiples. Les motivations des individus qui se trouvent au LTP GC Mahamasina sont différentes avec des personnalités multiples.

En sociologie comme ailleurs, le choix d'un sujet d'étude est rarement le fruit d'un hasard. Dans notre cas, l'importance socioéducative du thème prend une place significative en matière du développement du secteur génie civil en particulier et de la nation toute entière en général. Au sein du département de sociologie, le sujet touchant l'insertion professionnelle des jeunes est d'actualité brûlante, c'est une des raisons principales de notre choix du thème.

Concernant le terrain d'investigation, le choix du lycée technique professionnel du génie civil ne s'est pas fait arbitrairement. En tant que capitale de Madagascar, un lycée implanté à Antananarivo mérite une sérieuse étude. De plus, le LTP GC Mahamasina est le lycée pilote dans le secteur du génie civil à Madagascar. D'où le titre suivant : **« Insertion professionnelle des jeunes issus du lycée technique professionnel : cas du LTP GC Mahamasina. »**

A notre avis, l'étude en question peut inciter toutes les parties prenantes, l'Etat et plus particulièrement le Ministère de l'éducation nationale et de la recherche scientifique, le Ministère de la fonction publique, du travail et des lois sociales à mettre l'accent sur l'insertion professionnelle des jeunes à Madagascar.

### **Brève présentation du terrain**

Le LTP GC à Mahamasina est une école de formation professionnelle. Après avoir obtenu le diplôme de B.E.P.C (Brevet d'Etude du Premier Cycle) et après avoir admis en classe de seconde, les jeunes sont autorisés à poursuivre leurs cursus scolaires au lycée. Ce lycée est situé à Mahamasina, un Fokontany du 4<sup>ème</sup> Arrondissement, dans la Commune urbaine d'Antananarivo.

### **Problématique**

L'insertion professionnelle des jeunes peut-elle avoir des dimensions d'exigibilité sociale ?

## **OBJECTIFS**

- **Objectifs généraux**

- Identifier la logique des interactions des besoins entre les lycéens du génie civil et la population civile,
- Identifier les modes d'adéquation entre l'enseignement technique et la pratique socioprofessionnelle.

- **Objectifs spécifiques**

- Identification des concordances entre les besoins de population et la pratique professionnelle
- Faire connaître l'importance du génie civil dans le cadre du développement de la nation.

## **HYPOTHESE**

Nous pensons à titre d'hypothèse que l'insertion professionnelle des jeunes contribue massivement au développement de la nation, dans la mesure où la profession obtenue correspond aux compétences des jeunes en question et répond aux besoins de la population.

## **METHODOLOGIE**

### **Documentation**

La recherche documentaire a été basée sur des lectures de circonstances guidées par notre itinéraire de recherche théorique en fonction de disponibilité de documentation empirique. La recherche documentaire ou documentation a une place très significative dans toutes investigations en sciences sociales. Elle aide l'investigateur à situer sa position vis-à-vis de la réalité passée et aussi à ne pas reproduire des faits sociaux qui ont été trouvés par les autres chercheurs.

Dans la réalité la documentation peut se présenter sous plusieurs formes, entre autres :

- Consulter les ouvrages généraux et spécialisés relatifs au sujet ;
- Consulter les documents officiels (archives du LTP GC Mahamasina, du Ministère de l'éducation nationale et de la recherche scientifique, du Ministère de la fonction publique, du travail et des lois sociales, de la Commune urbaine d'Antananarivo et de la région Analamanga) ;
- Voir, suivre et analyser des réalités quotidiennes à partir de la scène médiatique publique et privée (journaux, revues, presse écrite, radio, télévision ...) ;
- Réécouter et regarder des documents sonores et audiovisuels afin d'enrichir la dimension historique ;
- Consulter les documents en ligne à l'aide du support numérique.

### **Concepts et instruments d'analyse**

Dans cette investigation, nos concepts ont été limités à quatre expressions clés : l'éducation scolaire, la formation professionnelle, les destins des jeunes lycéens et l'insertion professionnelle.

D'abord notre méthodologie pratique de recherche est partie d'une approche monographique et d'une identification des paramètres déterminants dans la construction du social éducatif et formatif.

Ensuite une évolution vers la pratique de l'individualisme méthodologique dans la caractérisation des spécificités de chaque échantillon et déboucher sur une approche

holistique dans l'appréciation des rapports dialectiques entre la formation technique lycéenne et insertion professionnelle.

### **Techniques d'enquête**

Notre avons eu recours relativement à l'entretien directif, semi directif et non directif en fonction des réalités psychosociales d'ordre éducatif et professionnel.

Il va sans dire que nos attitudes ont été déterminées dans le cadre de l'observation participante et de la participation observantes par hiérarchie au niveau du lycée .Aussi , nous a-t-il indique méthodologiquement de procéder à la considération de chaque individu qui a un rôle et une fonction dans l'établissement. Toutes nos enquêtes dans le cadre de la pratique des techniques vivantes ont été entreprises à la lumière des principes énoncés par les théories et les exigences d'auteur et de la réalité vécue.

### **Echantillonnage**

Notre méthode d'échantillonnage a été menée sur la base du choix au hasard .Ce choix a été guidé par le principe de l' antiethnicisme.

L'ethnie ne constitue pas et n'a pas constitué pour nous un facteur ; ni bloquant ni déterminant dans notre spécification de l'identité scolaire et professionnelle.

C'est pourquoi, notre échantillonnage a été basé sur trois niveaux d'approche psychosociologique :

- Influence de l'environnement social.
- Héritage intergénérationnelle et interculturalitaire.
- Relation entre le monde scolaire et monde professionnel.

Au total, nous avons donc 380 enquêtes dont 260 lycéens du LTP GC dans la population mère disponible.

A propos du déroulement des enquêtes, nous avons eu une première étape de pré enquête qui nous a permis d'identifier et de rationaliser la conception, élaboration et la réalisation des questionnaires d'enquête.

Ces questionnaires ont du être conçus, sur le plan du formel pour ceux qui concernent les réalités apparentes ; et sur le plan informel pour ceux qui concernent des diverses dynamiques sociales .Le milieu scolaire donne une chance égale à tous les élèves du lycée sur leur avenir professionnel.

## **Questionnaire**

Pour la réalisation de cette investigation, nous avons eu recours à deux types de questionnaire.

Le premier est destiné aux élèves lycéens du LTP GC Mahamasina ;

Par la suite le second est adressé aux ex-lycéens qui sont insérés ou non dans le plan professionnel.

Nos enquêtes auprès des dirigeants de l'école, enseignants, instructeurs, formateurs et autorités publiques compétentes ont été menées sur la base d'entretien non directif, tout en visant à faire ressortir les opinions relatives à diverses entités. Concernant le contenu et l'objectif de la formation professionnelle au lycée technique du génie civil, il convient de mentionner que ces entretiens ont été sous tendus en permanence par l'esprit de la problématique, des objectifs et de l'hypothèse de l'investigation globale.

## **DEROULEMENT DES ENQUETES**

Pour la commodité de l'investigation et en visant un travail de qualité, nous avons vécu deux moments différents.

**Pré enquête :** Le terrain étant constitué par un milieu éducatif, scolaire et académique ; nos avons voulu édifier notre canevas et notre échantillonnage à partir d'un logique de vie de proximité qui est successivement scolaire et professionnel.

**Enquêtes proprement dites :** Elles se sont déroulés au LTP GC Mahamasina et dans divers milieux socioprofessionnels à Antananarivo ville .Notons bien que l'ensemble de toutes les questions constituant le questionnaire figure dans l'annexe de cet ouvrage.

Durant le déroulement des enquêtes, nous avons rencontrés quelques difficultés.

Au premier contact avec l'enquête, nos avons eu du mal à gagner leur confiance. Il a fallu présenter des pièces justificatives .Par la suite, les enquêtes ne sont pas toujours disponibles au moment voulu, il a fallu fixer les rendez-vous quelques jours à l'avance. La peur de ces derniers à délivrer certaines informations nous a limité dans certain de nos investigations.

Pour la commodité de l'ouvrage, le plan à suivre sera classique et suit la logique du sujet :

**Première partie : DE L'EDUCATION EN GENERAL A L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE**

**Deuxième partie : DE L'EDUCATION TECHNIQUE PROFESSIONNELLE A L'INSERTION PROFESSIONNELLE**

**Troisième partie : CONSTATS PROSPECTIFS**

# PREMIERE PARTIE

DE L'EDUCATION

EN GENERAL

A L'ENSEIGNEMENT

TECHNIQUE

### **Introduction**

L'enseignement secondaire qui est la suite logique de l'enseignement primaire est le carrefour de l'enseignement technique et de l'enseignement général.

L'enseignement secondaire technique permet de former des agents directement opérationnels dans le domaine du travail.

Ces derniers participent activement au développement de la nation à cause de leur compétence et de leur savoir faire acquis tout au long de la formation.

Comme tout autre lycée technique et professionnel de Madagascar, le Lycée Technique Professionnel Génie Civil Mahamasina a un rôle déterminant dans le développement de la nation notamment dans le cadre génie civil.

D'où dans cette première partie, nous allons dégager les cadres théorique et historique de l'éducation d'une manière générale et de l'éducation technique et professionnelle d'une façon particulière,

Ensuite, nous allons mener une étude sur la monographie du terrain de l'investigation dont on trouve les 6 arrondissements de la commune urbaine d'Antananarivo et le Fokontany de Mahamasina.

Enfin, nous allons mettre en relief le contexte du lycée technique et professionnel du génie civil de Mahamasina.

## **CHAPITRE I : GENERALITES SUR L'EDUCATION ET L'EDUCATION TECHNIQUE**

### **I.1. Sociologie de l'éducation**

Depuis sa naissance jusqu'à l'ère actuelle, la sociologie a donné et accordé une grande place à l'éducation. Inséparable avec la société humaine, l'éducation évolue dans le temps et dans l'espace. En dehors des concepts d'égalité des chances scolaires, l'éducation est un moyen d'intégration et de mobilité sociale. C'est la première théorie.

Deuxièmement, la théorie d'une pédagogie élitiste montre que l'éducation est une source de stratification sociale et de ségrégation car il y a une inégalité des moyens (matériel, financier et humain) entre les parties prenantes. Pourtant, cette dernière image de l'éducation se trouve souvent oublier par les théoriciens au profit d'une éducation idéale qui vaut pour tous les individus indistinctement. Il incombe donc aux sociologies de mettre en lumière tous les phénomènes cachés par l'éducation. Réaliser une étude dans le domaine de l'éducation est aussi complexe qu'il faut avoir un minimum de bagages théoriques. C'est pourquoi dans cette investigation, nous allons mettre en exergue quelques repères théoriques qui ont essayé d'apporter leur contribution scientifique concernant l'éducation.

Pour E. Kant, le but de l'éducation est de « développer dans chaque individu toute la perfection dont il est susceptible ». Au-delà de cet aspect améliorateur et individuel, J. Will pense que l'éducation a pour but de « faire de l'individu un instrument de bonheur pour lui-même et pour ses semblables ».

Il s'agit alors d'un bonheur individuel et partagé.

D'après E. Durkheim, « l'éducation est l'action exercée par les générations adultes sur celles qui ne sont pas encore mûres pour la vie sociale. » Elle a pour objet de susciter et de développer chez l'individu un certain nombre d'états physiques,

intellectuels et moraux que réclament de lui la société politique dans un ensemble et le milieu spécial auquel il est particulièrement destiné.

La théorie réaliste et objectiviste montre que l'éducation est une façon d'assurer la formation et le développement d'un être humain. Le processus va du mental au physique. Le mental consiste à favoriser l'instruction : donner des connaissances nouvelles en possession d'un individu et de l'éclairer par l'occasion à l'aide des services pratiques, l'imprégnation de la volonté, de la mémoire et du goût. Le physique va conjointement avec le développement intellectuel. Notons bien que la croissance biologique de l'individu s'arrête à l'âge de 25 ans. La pratique du sport dans les écoles favorise le développement harmonieux du corps.

## **I.2 Le système éducatif**

Excepté l'enseignement préscolaire, qui est constitué par les crèches et les jardins d'enfants, le système éducatif actuel met en place trois niveaux classiques : primaire, secondaire et tertiaire. L'enseignement primaire constitue la première étape dans tout le système d'enseignement. A Madagascar, cet enseignement dure cinq ans. C'est le niveau le plus important sur le plan qualitatif car au départ, les élèves du primaire sont nombreux. Selon la réglementation en vigueur actuelle, l'enseignement primaire est obligatoire. L'école primaire est le lieu d'apprentissage du calcul, de l'écriture et de la lecture élémentaire. Au début de la deuxième République (1975), l'expression « éducation de base » a vu le jour pour désigner l'enseignement primaire car elle est la base des autres éducations à venir.

L'enseignement secondaire est la suite logique de celui exercé en primaire. Chez nous, cet enseignement dure quatre ans en premier cycle (de la classe de sixième à la classe de troisième) et trois ans en second cycle (de la classe de seconde à la classe terminale). Cet enseignement secondaire se subdivise en deux. Il y a d'une part un enseignement secondaire général et dispense des connaissances fondamentales débouchant sur le baccalauréat, en vue d'entrer dans l'enseignement supérieur. En outre, l'enseignement secondaire technique et professionnel est conçu en vue de former des agents directement opérationnels dans le domaine du travail.

L'enseignement supérieur englobe toute institution qui dispense un enseignement après les études secondaires. D'une manière générale, l'étude secondaire est sanctionnée par l'obtention de diplôme de baccalauréat. Pour ceux qui veulent continuer leur étude à l'enseignement supérieur, le premier critère exigé est le fait d'avoir ce diplôme. Par la suite, les autres critères peuvent se présenter sous forme de concours d'entrée, test d'accès ou de sélection de dossier.

Au temps actuel, l'enseignement supérieur est constitué par les universités, les grandes écoles et les instituts supérieurs privés. Les filières, les options et les spécialités sont très diversifiées selon le statut de l'établissement concerné et selon aussi les besoins de la société. Théoriquement, les sortants de l'enseignement supérieur sont classés parmi les hauts fonctionnaires dans le domaine public et les cadres supérieurs dans le domaine privé.

**Schéma A : Structure évolutive de l'enseignement à Madagascar**

S U P E R I E	DOCTORAT D E A	3 <sup>ème</sup> Cycle
	4 <sup>ème</sup> Année 3 <sup>ème</sup> Année	2 <sup>nd</sup> Cycle
	2 <sup>ème</sup> Année 1 <sup>ère</sup> Année	1 <sup>er</sup> Cycle
Secondaire	T <sup>ale</sup> 2 <sup>nde</sup>	2 <sup>nd</sup> Cycle
Secondaire	3 <sup>ème</sup> 6 <sup>ème</sup>	1 <sup>er</sup> Cycle
Primaire	7 <sup>ème</sup> 12 <sup>ème</sup>	E D D U E C A B T A I S O E N
Préscolaire	Jardin d'enfants Crèche	C A D R E P R E P A R A T I F

Source : Conceptualisation de l'auteur (Juin 2007)

La structure évolutive de l'enseignement à Madagascar illustre qu'il y a 4 phases bien distinctes : préscolaire, primaire et supérieur. L'enseignement secondaire se subdivise en 2 cycles (collège et lycée). Par contre, celle de l'enseignement supérieur en 3 cycles.

### **I.3. Historique de l'enseignement technique**

D'après E. Durkheim dans un ouvrage intitulé « Evolution pédagogique en France », il existe 4 âges bien distincts qui correspondent à des périodes de transformations économique et politique importantes. En premier lieu, « l'âge carolingien » et « l'âge scolaire » caractérisés par les premières initiatives et les premiers efforts d'organisation de l'enseignement. Ensuite, « l'âge humaniste » est marqué, à partir du XVI<sup>ème</sup> siècle par la prédominance de l'enseignement littéraire, tandis que « l'âge réaliste », inauguré par la révolution, consacre les progrès de la culture historique et scientifique.

Face à cette conception durkheimienne l'éducation technique peut être associée à l'âge réaliste qui affirme la valeur éducative de la science et la préparation de l'individu à une fonction sociale et à une profession. Cette classification chronologique nous aide à l'analyse diachronique de l'enseignement technique.

Avant son institutionnalisation, l'histoire de l'enseignement technique est difficile à donner une date exacte. Ce que nous pouvons affirmer est à côté de la formation donnée dans les établissements techniques, il existe diverses formes d'éducation technique sur le lieu même du travail. C'est pourquoi, l'histoire de l'éducation technique ne peut donc se limiter aux questions d'organisation de l'enseignement. Elle est étroitement solidaire de l'histoire économique et sociale, notamment le cadre évolutif du travail.

Concernant la cause et l'utilité de l'enseignement technique, différents penseurs ont donné leurs conceptions. D'après François Bacon (1561 – 1626), il développe sa conception scientifique en imaginant une cité idéale, « la nouvelle Atlantide ». Dans cette cité, il envisage la construction d'une grande école technique, d'un musée technologique, de laboratoires pour la démonstration et le perfectionnement de la plupart des procédés mécaniques en usage dans l'industrie. Une formation technique

différenciée suivant les types d'élèves préconise un enrichissement réciproque de la théorie et de la pratique.

John Locke (1632 – 1704) dans son ouvrage « Quelques pensées sur l'éducation » développe que l'éducation doit avoir une fonction utilitaire et comporter dans ses programmes des exercices pratiques. L'éducation technique est considérée, non seulement comme un moyen de culture générale, mais un service de production de la société en vue d'un développement cohérent.

En France, J.J. Rousseau (1712 – 1778) affirme la nécessité de soumettre le choix des études au principe de l'utilité. Les élèves doivent apprendre non seulement la géographie et les sciences physiques mais aussi un métier manuel. Aussi, la possession d'un métier manuel constitue-t-elle même pour les nobles une garantie contre la mauvaise fortune.

Depuis plusieurs décennies et même jusqu'à l'heure actuelle, de nombreuses personnalités considèrent encore l'enseignement technique comme un enseignement qui prépare les élèves au travail manuel qu'au travail intellectuel, aux professions serviles qu'aux professions nobles. Au niveau mondial, nous devons savoir et connaître que la supériorité et l'hégémonie économique des pays dits développés sont liées avec la qualité et la diversité de l'enseignement technique dispensées dans ces pays.

#### **I.4. Evolution de l'enseignement technique à Madagascar**

Historiquement, l'enseignement technique est relativement ancien à Madagascar. La première école professionnelle était à Avaradrova – Antananarivo en 1869 avec les spécialités ouvrages métalliques et ouvrages bois. L'étude dure 5 ans et est sanctionnée par un certificat professionnel.

Les meilleurs élèves étaient devenus des contremaîtres enseignants ou des contremaîtres qui travaillent dans les usines des colons. Tandis que les autres sont destinés à être des ouvriers exécutants. C'était en 1917 qu'a eu lieu la création des écoles régionales (Antsirabe, Mantasoa, Toliara ...) se répartissant en 3 sections : générale, industrielle et agricole. La durée des études est de 3 ans.

Au début de notre indépendance politique (1960), Madagascar disposait déjà un certain nombre de centres d'apprentissage technique. Jusqu'à la fin de la première République (1972), la structure de l'enseignement technique se distingue en 4 types d'établissements :

- les ateliers scolaires (A.S) au plus bas de l'échelle ;
- les écoles professionnelles du premier degré (E.P.P.D) et les écoles ménagères à un niveau intermédiaire ;
- les collèges d'enseignement technique
- les lycées techniques.

A l'époque, l'enseignement technique est loin de couvrir l'ensemble du territoire national. Il existe une certaine inégalité dans la répartition spatiale car les A.S et les E.P.P.D se localisent beaucoup plus près des zones rurales que le sont les lycées techniques.

En 1972, date de la malgachisation qui est marquée par la début d'une période de profondes réformes au niveau de l'enseignement technique, la première réforme se faisant au niveau des E.P.P.D transformées en collèges professionnels. Elle entraîne un allègement de la durée de scolarité. L'accès aux collèges professionnels se fait par voie de concours en même temps que l'examen d'entrée en 6<sup>ème</sup> de l'enseignement général.

La deuxième réforme s'opère au sein des collèges d'enseignement technique transformés en collèges techniques dont le recrutement se fait à deux niveaux :

- au niveau de la 3<sup>ème</sup> technique parmi les titulaires du certificat de fin d'étude du premier cycle et de l'enseignement secondaire (C.F.E.P.C.E.S)
- au niveau de la 2<sup>ème</sup> technique parmi les élèves diplômés dans collège professionnel.

Quant aux lycées techniques, ils ont censé le recrutement des élèves en provenance de l'enseignement général (suppression respective en 1976 de la classe de 3<sup>ème</sup>, en 1977 de la classe de seconde et en 1978 de la classe de 1<sup>ère</sup>)

En outre, il y avait la mise en place des nouveaux lycées techniques dans les autres chefs lieux de circonscription administrative (ex-province), à savoir : Antsiranana, Mahajanga, Toamasina, Fianarantsoa et Toliara. Plus exactement, les

collèges techniques déjà existants dans les chefs lieux de circonscription administrative se transforment progressivement (1975 – 1978) en lycées techniques.

Après avoir présenté les généralités sur l'éducation technique, nous allons entamer le deuxième chapitre qui met en relief le contexte du LTP GC Mahamasina.

## **CHAPITRE II : LE CONTEXTE DU LTP GC MAHAMASINA**

Le lycée technique professionnel du génie civil est implanté à Mahamasina, dans le IV<sup>ème</sup> arrondissement et à l'intérieur de la commune urbaine d'Antananarivo. Avant de discuter le LTP GC proprement dit, nous allons voir une brève description de la CUA.

### **II.1. Les caractéristiques d'Antananarivo ville**

Antananarivo est baptisé Capitale de Madagascar depuis l'époque royale jusqu'à nos jours. Elle se situe dans la région des hautes terres dont on trouve le pays Merina. En tant que capitale de Madagascar, tous les secteurs clés des branches d'activités sont concentrés ici, à savoir :

- les centres administratifs et financiers ;
- la Banque centrale et les banques primaires ;
- toutes les entreprises et sociétés productives puissantes ;
- l'aéroport international d'Ivato ;
- les universités, instituts supérieurs et les grandes écoles ;
- les palais présidentiel et de la primature ;
- les bureaux et les résidences des ambassades ...

Voici quelques traits caractéristiques des six districts de la CUA. Chaque circonscription a ses spécificités.

- Le district I se trouve au Moyen Ouest de CUA. Sa superficie est de 8,91 km<sup>2</sup>, formé par 44 Fokontany avec 44% de la population d'Antananarivo-ville. Le district I comprend, entre autres, des quartiers populeux ou bas quartiers. L'une des particularités du district est également la présence remarquée des habitants provenant des circonscriptions administratives côtières et des universitaires aux 67 ha. Sur le plan économique, ce district est caractérisé par les activités commerciales mais également artisanales. C'est le cas à Analakely, à Tsaralalàna ou encore à Behoririka.

- Le district II a une superficie de 23,05 km<sup>2</sup>, forme la partie sud-est de la CUA. Il est composée de 24 Fokontany et 13% de la population y vivent. Il comprend l'université d'Antananarivo et plusieurs de ses quartiers abritent l'une de la plus grande population universitaire du pays. Il héberge des fonctionnaires mais également des natifs des autres régions côtières, comme le cas dans les cités Ambohipo et Mandroseza.
- Le district III est couvrant une superficie de 6,829 km<sup>2</sup>. Il se trouve au centre de CUA. Il est composé de 34 Fokontany et près de 12% de la population y vivent. La population d'Antananarivo III est composée, entre autres des personnes âgées de première génération. Economiquement, il abrite des quartiers commerciaux, mais également industriels.
- Le district IV possède une superficie de 12,95 km<sup>2</sup>. Il se situe au sud-ouest de la CUA. Il est composé de 32 Fokontany dont on trouve celui de Mahamasina et dans lesquels habitent 17% de la population urbaine. Globalement, Antananarivo IV comprend les bas quartiers de la capitale qui sont victimes de la montée des eaux lors de période de plusieurs, conséquences des remblayages. Au plan professionnel, ce district des quartiers administratifs (Anosy, Ampefiloha). Il fournit les salariés des entreprises franches.
- Le district V a une superficie de 23,05 km<sup>2</sup>. Il se trouve à l'extrême ouest de la CUA. Ce district est composé de 27 Fokontany et abrite 27% de la population urbaine. Le district V est une circonscription cosmopolite. Il comprend des quartiers populeux et ceux de la classe moyenne (Soavimasoandro et Manjakaray), mais on trouve à côté des quartiers résidentiels (Ivandry).
- Le district VI, d'une superficie de 16,77 km<sup>2</sup> se trouve à l'extrême nord-ouest de la CUA. Il abrite 10% de la population citadine, répartis dans 46 Fokontany. Cette circonscription est caractérisée par la présence d'une population rurale et ouvrière. Il se distingue également par l'implantation des zones franches.

Outres les problèmes spécifiques, la CUA connaît des problèmes communs à tous les districts. La question relative à l'urbanisme constitue l'un d'entre eux. Celle-ci inclut des effets collatéraux comme l'exiguïté de l'espace, l'assainissement, le parking, le marché. L'une des priorités de la CUA est la concrétisation du plan d'urbanisme directeur en rue de gestion de l'extension de la ville.

Il y aussi d'autres contraintes majeures comme :

- crise de logement (insalubre, désordonné)
- dégradation de l'environnement (voirie, assainissement, drainage, pollution)
- insuffisance d'infrastructures à usage public (borne fontaine, urinoir, lavoir ...)
- aggravation de l'insécurité publique
- prolifération des activités informelles ...

## **II.2. Historique de la mise en place et environnement socio-économique**

De la part des initiateurs, l'ambition de créer un lycée technique professionnel axé dans le domaine du génie civil est une bonne initiative. Que ce soit à Madagascar ou ailleurs, la formation technique et professionnelle constitue le pilier de développement d'un pays de par son opérationnalité.

Comme les autres lycées qui se sont répartis sur tout le territoire national, le LTP GC Mahamasina a un objectif bien défini. Il s'est fixé comme objectif :

« La formation d'un technicien honnête, intègre et responsable qui pourrait et devrait contribuer au développement rapide et durable du pays. Il a comme devise : « Vive la formation technique et professionnelle, vive le LTP GC Mahamasina »

Historiquement, une école dénommée Ecole industrielle a été implantée à Mahamasina en 1930. Durant la période coloniale, cette école est sous la direction d'un colon, M<sup>r</sup> Carrier. Après deux décennies et deux ans, c'est-à-dire en 1952 ; elle change de nom et est devenue Ecole de génie civil, dirigée par M<sup>r</sup> Debrenil.

Deux ans avant le terme de la deuxième République (1970), l'école a été transférée dans l'enceinte du complexe scolaire à Ampefiloha. Comme toutes les autres écoles implantées à Antananarivo ville, l'Ecole du génie civil est bouleversée par la grève des

étudiants en 1972. A la suite de plusieurs obstacles comme la grève des élèves, l'épidémie de peste, la dissociation entre les élèves, le lycée est contraint de fermer. L'immeuble revient à la formation technique et professionnelle.

Sous la deuxième République, plus précisément en 1987, un centre de formation professionnelle niveau II (CFP II) de type génie civil a ré ouvert ses portes à Mahamasina pour devenir en 1997 l'actuel lycée technique professionnel du génie civil selon la décision ministérielle n° 97/ 376 / METFP / SG / DCF du 23 Juillet 1997 et dont le proviseur est M<sup>r</sup> ANDRIANANTENAINA Marie Joseph Rolland ; le chef de travaux est M<sup>r</sup> Rakotonaivo, ANDRIAMANDAMINA Jean Pierre comme Censeur, M<sup>r</sup> ANDRIANTSARAFARA James comme Surveillant général et M<sup>me</sup> RAZAFIARISOA Lalanirina comme Responsable financier.

Etymologiquement, le mot Mahamasina vient de l'existence d'une pierre sacrée à l'intérieur du stade municipal qui est devenu un endroit idéal pour prêter un serment du Président de la République nouvellement élu. Le quartier de Mahamasina est situé dans la partie sud de la commune urbaine d'Antananarivo, en bas du versant ouest du Palais royal de Manjakamiadana. Mahamasina est réputé par l'existence de ce stade municipal utilisé autrefois comme lieu de rencontre du roi et de son peuple et devient aujourd'hui un endroit où se déroulent les manifestations sportives, culturelles et les grandes cérémonies nationales.

De plus, Mahamasina se distingue des autres quartiers par l'existence de nombreux établissements scolaires dont la plupart datent de la période coloniale. Le lycée technique professionnel du génie civil, situé en face du Palais national des sports et de la culture en fait partie. Ce dernier, implanté derrière le stade, côté sud, est connu pour les diverses manifestations culturelles, commerciales et sportives.

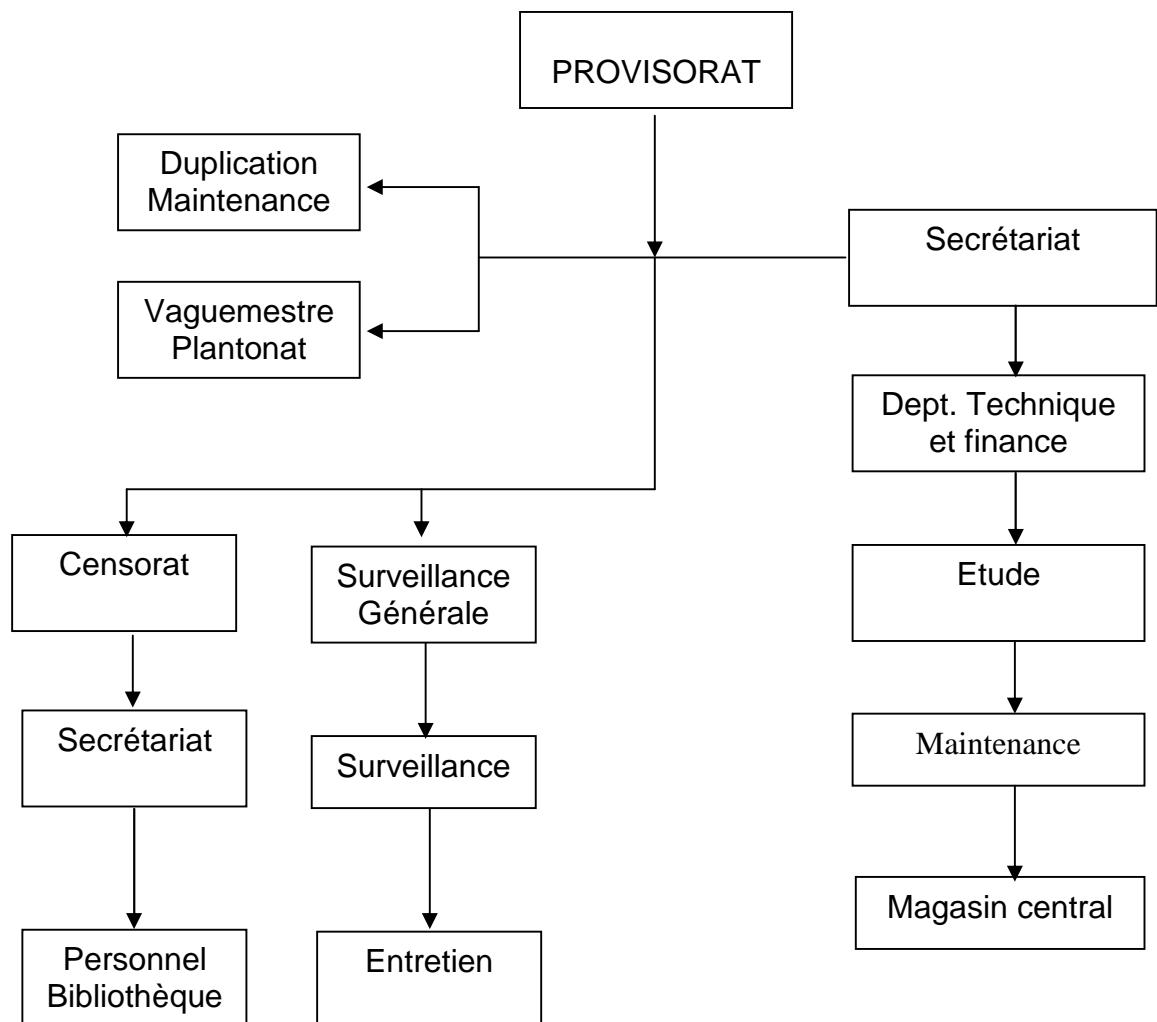
Cette réalité a une influence bénéfique pour les élèves du LTP GC. Autrement dit, ils ont plus la possibilité de se cultiver et de l'informer. En outre, Mahamasina est un quartier animé, notamment durant le jour du marché (jeudi) ; ce phénomène pourrait entraîner une défaillance dans les études. Face à toutes ces réalités, cet environnement socio économique permet aux élèves de s'épanouir et d'être en contact permanent avec des personnes de différentes couches sociales.

### **II.3. Organisation interne du LTP GC**

Comme tous les établissements scolaires et centres éducatifs, l'efficacité de l'enseignement dépend premièrement de son organisation interne. L'enseignement est né par la relation hiérarchisée entre maître et élèves. De plus, c'est dans l'organisation socio professionnelle que le problème de coopération et de la coordination s'est posée de façon plus aigüe. Comment faire, en effet, pour que le LTP GC atteigne son objectif tout en offrant une meilleure qualité de l'enseignement possible aux élèves. Le LTP GC, en tant que centre de formation professionnelle et technique, le pouvoir hiérarchique constitue en quelque sorte une réponse au problème de l'enseignement posé par le dysfonctionnement interne. La possibilité d'établir des règles et de les appliquer constitue la meilleure solution.

**Schéma B : Organigramme du LTP GC Mahamasina**

Source : LTP GC Mahamasina



Pour avoir une plus grande clarté sur cet organigramme, nous allons détailler dans quelques tableaux la description des postes pour chaque département. Les tableaux numéros 01 à 05 montrent les départements au sein du LTP GC Mahamasina avec les attributions respectives, à savoir :

- département provisorat
- département censorat
- département surveillance générale
- département technique
- département finance

**Tableau n°01 : Département provisorat**

Désignation du poste	Attributions
Proviseur	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ chargé de la direction et du bien déroulement de la vie scolaire sous tous les aspects : pédagogique, administratif, économique, humain</li> <li>▪ conduit la mise en œuvre de toutes les structures prévues par les textes au sein de son établissement</li> <li>- conseil de direction de l'établissement (CDE)</li> <li>- commission infrastructure et matérielle (CIM)</li> <li>- conseil de discipline (CODIS)</li> <li>▪ premier responsable de recettes et de dépenses conformément aux textes</li> <li>▪ chargé d'établir le contact avec les entreprises et les milieux professionnels</li> </ul>
Secrétaire	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Réception de tous les courriers</li> <li>▪ Classement dispatching des courriers</li> <li>▪ Dactylographie des lettres et documents du proviseur et autres chefs de département</li> <li>▪ Saisie sur ordinateur des diverses données</li> </ul>
Agent de : Duplication Planton Vaguemestre Maintenance	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Reproduction et tirage des documents pédagogiques</li> <li>▪ Classement des matrices</li> <li>▪ Envoi des courriers</li> <li>▪ Aide le responsable de la maintenance</li> </ul>

Source : LTP GC Mahamasina (Avril 2007)

**Tableau n° 02 : Département Censorat**

Désignation du poste	Attributions
Censeur	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Veille à la bonne exécution des programmes de formation</li> <li>▪ Responsable de la gestion administrative du personnel enseignant</li> <li>▪ Contrôle la régularité et la ponctualité du service des enseignants</li> <li>▪ Superviser et contrôle la bibliothèque et la documentation générale</li> </ul>
Secrétaire	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Dactylographie des documents pédagogiques ;</li> <li>▪ Réception de tous les courriers extérieurs</li> <li>▪ Aide le censeur pour l'information des enseignants sur les dispositions pédagogiques en vigueur</li> </ul>
Bibliothécaire	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Tient l'inventaire des ouvrages</li> <li>▪ Entretient les livres endommagés</li> <li>▪ Classifie les livres</li> <li>▪ Assure les relations avec les organismes nationaux ou internationaux</li> </ul>

Source : LTP GC Mahamasina (Avril 2007)

**Tableau n° 03 : Département surveillance générale**

Désignation du poste	Attributions
Surveillant général (secrétariat)	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Superviseur des activités des surveillants et filles de salles</li> <li>▪ Assure les actions pédagogiques et éducatives : relations enseignant – élève / parent –élève / élève – élève</li> <li>▪ Administration des élèves</li> <li>▪ Archives et statistiques</li> </ul>
Surveillant	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Contrôle des absences et retards</li> <li>▪ Contrôle des salles de cours et des salles de dessin (ordre, sécurité, propreté ...)</li> <li>▪ Encadrement des élèves : éducation, état de santé vis-à-vis de la brutalité</li> </ul>
Filles de salles	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Assure la propreté et l'ordre permanents des salles</li> </ul>

Source : LTP GC Mahamasina (Avril 2007)

**Tableau n° 04 : Département technique**

Désignation du poste	Attributions
Chef de travaux	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Gérer rationnellement les ateliers du point de vue pédagogique et technique</li> <li>▪ Appliquer le système de maintenance préventive et curative des équipements</li> <li>▪ Instaurer dans l'atelier toutes les précautions nécessaires pour mettre à terme la prévention des accidents</li> <li>▪ Organiser le stage pratique des élèves</li> <li>▪ Achat des matières d'œuvres et matériel technique en collaboration avec le responsable financier</li> </ul>
Bureau d'étude et de secrétariat	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Informatisation des fichiers techniques, équipements et outillages</li> <li>▪ Tenir à jour le livre journal des ateliers ;</li> <li>▪ Conception des travaux de production chantier école</li> <li>▪ Inventorier les matériels et outillages</li> </ul>
Maintenance	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Réparation des machines</li> <li>▪ Renouveler les installations des équipements électriques</li> <li>▪ Maintenance et contrôle périodique des équipements</li> </ul>
Magasinier	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Détenteur effectif des outillages</li> <li>▪ Tenir le registre d'entrée et sortie des matières d'œuvres</li> </ul>
Cellule de production	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Participer à l'autofinancement de l'établissement</li> <li>▪ Contribuer au financement de la maintenance</li> <li>▪ Permettre le stage pratique des élèves</li> <li>▪ Insertion et perfectionnement professionnels de certains élèves</li> </ul>

Source : LTP GC Mahamasina (Avril 2007)

**Tableau n° 05 : Département finance**

Désignation du poste	Attributions
Responsable financier	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Chargé de l'administration matérielle et financière de l'établissement</li> <li>▪ Régit les recettes et reçoit les droits d'examen, les bordereaux de versement</li> <li>▪ Chargé du budget, du traitement des dossiers administratifs ...</li> <li>▪ Responsable des achats des fournitures de bureau, matières d'œuvres</li> <li>...</li> </ul>
Magasinier et responsable du personnel	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Assure l'approvisionnement de chaque département en fournitures</li> <li>▪ S'occupe de tous les travaux de secrétariat relatifs au personnel</li> <li>▪ Reçoit les requêtes du personnel (avancement, congé, titre honorifique ...)</li> </ul>
Secrétaire comptable	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Traitement des dossiers du personnel relatifs aux services administratif et financier</li> <li>▪ S'occupe de tous les travaux de secrétariat relatifs aux examens</li> </ul>
Femmes de ménage	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Effectue tous les travaux de ménage dans tous les bureaux</li> <li>▪ Assure la propreté de la cour et l'entretien du jardin</li> </ul>
Gardien	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Assure le maintien de l'ordre, l'entretien et l'organisation des salles de classe</li> <li>▪ Vérifie la sortie des produits finis</li> </ul>

Source : LTP GC Mahamasina (Avril 2007)

D'après les tableaux, chaque individu a un rôle et un statut bien déterminé. Le bon fonctionnement de l'enseignement dépend de la collaboration étroite et cohérente entre toutes ces entités.

## **II.4. Textes administratifs régissant l'enseignement technique et professionnel à Madagascar**

A Madagascar, la structure générale et l'organisation de divers types de formation au sein de l'enseignement technique et professionnel actuel sont fixées par le décret n° 97 - 1356. Les types de formation sont cités dans l'article 2 :

- la formation professionnelle qualifiante (FPQ)
- la formation professionnelle initiale (FPI)
- la formation technologique générale (FTG)

De l'article 4 à 29, on décrit l'organisation proprement dite. Quant à la formation professionnelle qualifiante, elle se divise en 3 sections :

- le perfectionnement professionnel
- l'insertion et la réinsertion professionnelles ;
- la reconversion.

La formation professionnelle initiale se divise en 5 sections dont :

- la formation d'ouvrier spécialisé (FOS)
- la formation d'ouvrier professionnel (FOP)
- la formation d'employé qualifié (FEQ)
- la formation d'agent de maîtrise (FAM)
- la formation de technicien supérieur (FTS)

Concernant la formation technologique générale, elle correspond à l'enseignement technique et scientifique dont l'objectif est de préparer les élèves à la poursuite d'études supérieures. La loi la plus récente régissant l'enseignement technique et professionnel à Madagascar est celle n° 2004 / 004 du 26 Juillet 2004 portant l'orientation générale du système éducatif d'enseignement et de formation à Madagascar.

L'article 48 se trouve les principales fonctions de l'enseignement technique où il est écrit : « La formation technique et professionnelle a pour mission de former les individus, selon les besoins réels et évolutifs de l'économie. Elle contribue au

développement socio culturel et économique de la famille, de la société et de la nation ».

L'article 49 parle de la possibilité d'acquérir une qualification professionnelle et sociale. « La formation technique et professionnelle permet à toute personne jeune ou adulte, individuel ou associatif de :

- favoriser la promotion sociale pour l'accès aux différents niveaux de cultures professionnelles et de qualification par le développement et de l'apprentissage des métiers de base (AMB)
- acquérir des compétences de base technique, technologique et de compétences spécifiques liées à une filière professionnelle dans une formation initiale ;
- se perfectionner, s'adapter à l'évolution et au changement des techniques, des technologies aux conditions de travail en vue d'une reconversion ou d'un pré emploi par l'intermédiaire de la formation continue.

Tous les lycées techniques et professionnels à Madagascar doivent obéir à ces textes, y compris le LTP GC Mahamasina.

### **Conclusion partielle**

Comme tous les autres lycées techniques et professionnels de Madagascar, le LTP GC a un rôle déterminant dans le développement de la nation, notamment dans le cadre du génie civil. Après avoir présenté les généralités sur l'éducation technique et le contexte du LTP GC Mahamasina, l'axe de notre étude porte maintenant sur : « De l'éducation technique et professionnelle à l'insertion professionnelle ».

Tout au long de cette deuxième partie, nous allons étudier et analyser les réalités éducatives au sein du LTP GC Mahamasina et par la suite l'insertion professionnelle des jeunes issus dudit lycée. C'est un phénomène proprement social qui concerne majoritairement les jeunes et leurs avenir.

## **DEUXIEME PARTIE**

DE L'EDUCATION TECHNIQUE  
ET PROFESSIONNELLE  
A L'INSERTION  
PROFESSIONNELLE

## **Introduction**

La première partie de cette investigation, nous a permis de limiter nos concepts à quatre expressions clés : l'éducation scolaire, la formation professionnelle, les destins des jeunes lycéens et l'insertion professionnelle

Une formation professionnelle et technique dans un lycée constitue une nécessité pour un pays comme Madagascar qui a besoin de cadre moyen.

La formation aboutit à une qualification. La qualité de la main d'œuvre d'un pays dépend de la qualité de la formation.

.

Ainsi pour cette deuxième partie devoir, l'étude va être accès sur le processus éducationnel et professionnel en prenant l'exemple concret du lycée technique et professionnel.

Les réalités sur l'éducation lycéenne vont être analysés de manière détaillée et approfondie.

Nous allons citer à titre explicatif les ressources humaines, matérielles et financières avec l'interaction entre divers acteurs sociaux dans ce lycée.

La partie se terminera par une approche basée sur l'insertion professionnelle des lycéens.

## **CHAPITRE III : APPROCHE ANALYTIQUE EDUCATIVE LYCEENNE**

### **III.1. Vision éducative dans le programme**

Autant de raisons majeures qui ont dicté la recontextualisation des programmes scolaires au niveau du lycée telles que l'amélioration qualitative de l'enseignement, les changements fondamentaux d'orientation politique et économique de la nation, ouverture sur les innovations en matière de pédagogie ...Le Ministère de l'éducation nationale et de la recherche scientifique (MENERES) par le biais de l'unité d'étude et de recherche pédagogique (UERP) s'est donné comme tâche le réexamen, voire la refonte de ces derniers.

Pour se faire, la procédure habituelle en la matière a été respectée : réflexion sur les textes actuellement en vigueur, enquêtes et entretiens auprès des professeurs du lycée. Les programmes du lycée sont donc le résultat d'un processus qui a débuté, il y avait plusieurs années.

L'ordre des thèmes à traiter n'est ni impératif ni contraignant : l'enseignement a toute liberté de le modifier en fonction des réalités en classe, l'essentiel étant qu'il réussisse à atteindre les objectifs.

L'enseignement dispensé dans le LTP GC doit avant tout viser la formation d'un type d'individu autonome et responsable, imbu des valeurs culturelles et spirituelles de son pays, notamment le « Fihavavana », garant de l'unité nationale (Préambule de la constitution) autant que des valeurs démocratiques.

L'identification de soi, autre axe de l'éducation, doit déboucher sur l'épanouissement physique, intellectuel et moral.

Formé à la liberté de choix, le futur citoyen sera amené à participer à la vie sociale et professionnelle de la communauté, au progrès scientifique et aux bienfaits qui en résultent, promouvoir et protéger le patrimoine culturel national, accéder à la production des biens et des services et être apte à contribuer au développement économique et social de Madagascar.

Tout au long de l'éducation au niveau de ce lycée, aussi bien dans le domaine théorique que pratique, tout le corps éducatif a une vision commune :

- développer chez l'élève un esprit de rigueur et d'objectivité de manière à le rendre apte à s'ouvrir et à agir sur le monde de concret, complexe et diversifiée ;
- assurer l'acquisition des connaissances sur lesquelles s'appuiera en permanence le développement progressif des aptitudes et des capacités intellectuelles ;
- permettre à l'élève appréhender le caractère universel des connaissances scientifiques, techniques et professionnelles en partant des réalités malgaches ;
- favoriser la créativité et l'esprit d'initiative de l'élève afin de lui permettre de s'épanouir et de participer au développement du pays ;
- développer chez l'élève l'esprit d'analyse et l'esprit critique afin de la rendre apte à raisonner, refusant l'esprit de système et le dogmatisme, à avoir le souci de la nuance et le sens du cas particulier
- développer la personnalité et la capacité d'expression et de communication
- donner à l'élève les moyens intellectuels et moraux d'agir sur son environnement afin de promouvoir et protéger celui-ci.

L'enseignement doit savoir pourquoi et comment compte éduquer et former les élèves.

Il doit ensuite s'imprégnier :

- des objectifs généraux de l'enseignement
- des objectifs de la matière qu'il enseigne
- des objectifs de matière pour la classe concernée.

Ces objectifs ont été formulés dans le but de baliser le parcours car la préparation d'une leçon ressemble à la préparation d'un voyage : on ne peut choisir ce que l'on va mettre dans la valise que si on connaît d'avance le destination.

Ces objectifs serviront par la suite lors des évaluations mensuelles ; bimestrielles et annuelles ; l'évaluation se faisant toujours en fonction des objectifs.

### **III.2. Les infrastructures et équipements existants**

Implanté sur une superficie de 48 ares, dans le cadre infrastructurel, le LTP GC Mahamasina dispose :

- deux (02) grands ateliers bien aérés sur une surface totale de 1 438 m<sup>2</sup> répartis :
- menuiserie bois : 963,5 m<sup>2</sup>
- bâtiments et travaux publics : 474,5 m<sup>2</sup>
- dix huit (18) salles de classe dont quatre (04) salles de dessins
- onze (11) bureaux pour service administratif
- une (01) petite salle de bibliothèque
- deux (02) magasins
- trois (03) logements administratifs constitués en bâtiment unique.

Pour le bon fonctionnement de l'éducation axée dans le domaine du génie civil, ces infrastructures ont besoin d'être équipées. Les tableaux suivants vont nous donner beaucoup plus de précision sur la désignation des salles, leur nombre, leur capacité d'accueil et aussi les besoins en réhabilitation si nécessaire.

D'après les tableaux ci-après, les salles sont divisées suivant les besoins de l'enseignement : cours théoriques, cours pratiques, administration et service, maintenance des équipements.

En outre, il y a aussi de salle qui est consacrée à la recherche documentaire et à la documentation : c'est la bibliothèque.

**Tableau n° 06 : Renseignements sur les salles banalisées**

SALLES BANALISEES UTILISEES			SALLES BANALISEES EXISTANTES		BESOINS EN REHABILITATION SI NECESSAIRE *
DESIGNATION DES SALLES	Nombre	Capacité d'accueil	Nombre	Capacité d'accueil	
- Salle S.1	01	35	01	35	
- Salle S.2	01	35	01	35	
- Salle S.3	01	35	01	35	
- Salle S.4	01	35	01	35	
- Salle S.5	01	40	01	40	Atelier maintenance centrale – renouveler en étage
- Salle S.6	01	40	01	40	
- Salle S.7	01	40	01	40	
- salle 2A	01	40	01	40	
- Salle 3A	01	60	01	60	
- Salle 1B	01	35	01	35	Réhabilitation : peinture extérieure – intérieure, plafond, les ouvertures portes et fenêtres, châssis vitrés, toiture et planche de rive
- Salle 1C	01	35	01	35	
- Salle 2C	01	40	01	40	
- Salle 3C	01	35	01	35	
- Salle 1D	01	45	01	45	
- Salle T.2	01	15	01	15	
<b>TOTAL</b>	<b>15</b>	<b>565</b>	<b>15</b>	<b>565</b>	

Source : Enquête personnel (Novembre 2006)

**Tableau n° 07 : Renseignements sur les salles spécialisées**

SALLES SPECIALISEES UTILISEES			SALLES SPECIALISEES EXISTANTES		BESOINS EN REHABILITATION SI NECESSAIRE
DESIGNATION DES SALLES	Nombre	Capacité d'accueil	Nombre	Capacité d'accueil	
- Salle S.6 - Salle Informatique	01	40	01	40	
- Salle S.8 - Salle Technologie et Analyse (Atelier)	01	30	01	30	
- Salle 2A - Bibliothèque	01	40	01	40	
- Salle 2B - Salle de Dessin	01	40	01	60	
- Salle 3B - Salle de Dessin	01	40	01	35	
- Salle 2D - Salle de Dessin	01	40	01	40	Réhabilitation : peinture extérieure – intérieure, plafond, les ouvertures portes et fenêtres, châssis vitrés, toiture et planche de rive
- Salle T1 - Salle de Dessin	01	25	01	25	
<b>TOTAL</b>	<b>07</b>	<b>255</b>	<b>07</b>	<b>565</b>	

Source : Enquête personnel (Novembre 2006)

**Tableau n°8 : Renseignements sur les infrastructures**

N°	Désignation des infrastructures	Année de construction	Dimensions principales et caractéristiques	Année de la dernière réhabilitation	Etat actuel	Besoins en réhabilitation
01	- ATELIER MENUISERIE BOIS	Vers 1925	559,77m x 14,12m	1995	Assez Bon	Couverture : portes – fenêtres – châssis vitrés- réhabilitation toiture
02	- ATELIER BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS	Vers 1925	45,02m x 10,85m	1995	Assez Bon	
03	- BLOC SALLES DE CLASSE S1 -S2 -S3 -S4	Vers 1925	7,55m x 4,25m Nbre 04 intérieure 18m x 5m extérieure	Néant	Mauvais	
04	- SALLE DE CLASSE S.5 (ex Atelier de maintenance de Service central	Vers 1970	15,60m x 10m extérieure	Néant	Mauvais	
05	- SALLES DE CLASSE S6 et S7 étage	2002-2003	09,85m x 7m extérieure		Bon	
06	- BLOC DE SALLES DE CLASSE A - B à 2 étages	Vers 1925	24,5m x 10m extérieure A= 8,85m x 07,65m intérieure- Nbre 3 B= 12m x 08,90m intérieure- Nbre 3	Néant	Mauvais	

Source : Enquête personnel (Novembre 2008)

Au niveau de l'établissement, il y a un rapport de communication entre deux instances : l'administration (dirigeants) et les élèves (dirigés). Chaque entité dispose une compétence bien précise et a l'obligation de respecter son engagement. L'administration doit faire l'entretien des matériaux et les élèves doivent respecter le capital existant ainsi que les infrastructures nous pouvons dire alors qu'il y a interdépendance entre les deux car ils ont un intérêt commun : le développement de l'enseignement technique axé dans le cadre du génie civil. Une relation de cause à effet existe ainsi entre ces entités.

N°	Désignation des infrastructures	Année de construction	Dimensions principales et caractéristiques	Année de la dernière réhabilitation	Etat actuel	Besoin en réhabilitation
01	- BLOC Bureaux Administratif	Vers 1925	13,25m x 9,80m extérieure	2004	Assez Bon	
02	- Bureau Censorat	Vers 1925	4,40m x 5,10m intérieure	Néant	Assez Bon	
03	- Surveillant Général	Vers 1925	4,35m x 3,90m intérieure	Néant		
04	- Salle de Prof	Vers 1925	6,55m x 2,80m intérieure	Néant		
05	- Secrétariat Censeur	Vers 1925	4,30m x 4,50m intérieure	Néant		
06	- Secrétariat S.G	Vers 1925	4,50m x 2,95m intérieure	Néant		
07	- Salle T1	Vers 1925	12m x 5m intérieure	Néant		
08	- Salle T2	Vers 1925	5,45m x 4,45m intérieure	1995	Assez Bon	Peinture intérieure et extérieure - plafond
09	- Logement Gardien	Vers 1925	6,70m x 5,80m extérieure	Néant		
10	- Bureau du Proviseur	Vers 1925	4,60m x 4,50m intérieure	Néant		Fait partie du bloc des salles de classe C-D
11	- Bureau de secrétariat Proviseur	Vers 1925	6,30m x 3m intérieure	Néant		
12	- Econome	Vers 1925	5,20m x 2,60m intérieure	Néant		
13	- Secrétariat Econome	Vers 1925	3,80m x 2,50m intérieure	Néant		

N°	Désignation des infrastructures	Année de construction	Dimensions principales et caractéristiques	Année de la dernière réhabilitation	Etat actuel	Besoin en réhabilitation
14	- Bureaux de Surveillance et contrôle - Accueil	1994	4,10m x 4,10m extérieure 3,65m x 2,50m nbre 2 intérieure	Néant	Assez Bon	
15	- Abris Gardien	1997	3,667m x 1,67m extérieurs	Néant		
16	- Bureau du Chef de Travaux	Vers 1925	3,80m x 4,90m intérieure	1995	Assez Bon	Fait partie du bloc des Ateliers M.B et BTF
17	- Bureau de secrétariat du chef de travaux et études	Vers 1925	3,80m x 4,90m intérieure	1995	Assez Bon	
18	- Garage à trois compartiments	1993	10m x 5,25m extérieure			
19	- Logement administratif (enceinte) 3 appartements	Vers 1925			Assez Bon	
20	- Logement administratif mur contigu à l'atelier et salle avec garage	Vers 1925				

Source : Enquête Personnel (Novembre 2006)

### **III.3. Evolution de l'effectif des apprentis et du personnel**

En vue de mesurer la grandeur d'une école, notamment au niveau du lycée et aussi de connaître sa capacité éducative, nous devons recourir à la notion de l'effectif des apprentis et du personnel. Comment se présente et comment évolue cet effectif ? Quels sont les facteurs qui peuvent faire varier cet effectif ?

Notons que cette variation peut être positive ou négative selon la circonstance dans la société.

**Tableau n° 09 : Evolution de l'effectif des apprenants**

Année	Garçons	Filles	Redoublants	Abandons
2000	634	100	34	11
2002	649	119	50	07
2004	668	117	88	20
2006	666	132	55	12
2008	753	112	86	—

Source : Résultat de l'enquête (Novembre 2006)

D'après ces données, nous pouvons dire sans doute que l'effectif est en croissance positive. Nous constatons aussi que les filles sont moins nombreuses de poursuivre l'éducation technique et professionnelle par rapport aux garçons.

**Tableau n°10 : Evolution de l'effectif du personnel suivant le sexe**

Année	SEXЕ	Personnel administratif	Formateurs des matières techniques	Formateurs des matières générales
2000	M	14	14	08
	F	12	00	10
2002	M	13	12	08
	F	12	00	11
2004	M	12	11	07
	F	12	00	11
2006	M	14	12	08
	F	12	00	11
2008	M	14	11	07
	F	12	00	11

Source : Résultat de l'enquête (Novembre 2006)

Ce tableau nous montre que contrairement à l'évolution de l'effectif des apprenants, celle du personnel est constante, elle est presque invariable.

Ce qui est remarquable dans ce tableau concerne les formateurs des matières techniques. Ils sont tous de sexe masculin. Les femmes sont marginalisées dans ce domaine. Quant au personnel administratif, il y a une distribution équitable entre les deux sexes ; même cas pour les formateurs des matières générales. L'ensemble des matières générales et des matières techniques donne une formation complète au profit des lycéens.

### **III.4. Les finances du lycée**

Quels que soient l'objectif à atteindre et le but à viser, toutes les activités exercées au niveau du LTP GC Mahamasina dépendent de trois ressources : humaines, matérielles et financières. Cette dernière pose souvent de problème car le budget annuel est en fonction des recettes et des dépenses durant l'année scolaire.

Le tableau suivant va nous donner un exemple type des finances du lycée pendant l'année de formation 2006 – 2007 qui vient d'être terminé.

Il y a une subdivision entre la formation professionnelle initiale, la formation technologique générale et la formation professionnelle qualifiante.

**Tableau n° 11 : Les ressources et charges financières (en milliers d'ariary)**

Type de formation	F P I	F T G	FPQ
Budget			
Fonctionnement		71 872	70 659
Participation des apprenants	2 286	456	70 659
FRAVI	381	76	
Travaux de production	100	–	100
Dons	–	–	–
Subventions		68 473	–
Etablissements partenaires	–	–	–
Projet / O N G	–	–	–
Autres	–	–	–
<b>T O T A L</b>	<b>71 872</b>		<b>70 659</b>

Source : Enquête Personnel (Avril 2007)

En terme de dépense, nous constatons ici que le budget de fonctionnement prend une place importante dans le budget car il s'élève à 71 872 000 Ariary pour la F P G et 70 659 000 Ariary pour F P Q. Dans le cadre de recette, les subventions sont remarquables avec une somme de 68 473 000 Ariary pour les deux premières formations citées ci haut. De plus, pour le moment, aucun projet n'est envisagé au profit du développement de ce lycée.

## Chapitre IV : LE PARCOUR SCOLAIRE DES ELEVES LYCEENS

Au cours de ce quatrième chapitre, nous allons étudier les différents types de formation existante, les candidats inscrits et admis au concours d'entrée au LTP GC suivant les différentes spécialités, le volume horaire de chaque type de formation et aussi les indicateurs de performance montrant la statistique des résultats au baccalauréat et au brevet d'étude professionnelle.

### **IV.1. Types de formation**

Comme nous avons indiqué ci haut qu'il existe trois types de formation au sein du LTP GC Mahamasina, à l'aide de tableaux, nous allons les voir en détail. Notons bien que les deux premières sont gratuites contre la formation professionnelle qualifiable (F P Q) qui est payante.

**Tableau n° 12 : FORMATION PROFESSIONNELLE INITIALE (F P I)**

FILIERES	DUREE DE LA FORMATION	NIVEAU DE RECRUTEMENT	CONDITION D'ADMISSION	SANCTIONS
<b>Chef d'Equipe de Chantier (C.E.C.)</b> <b>Dessinateur</b> <b>Métreur (D.M.)</b> <b>Menuiserie Bois (M.B.)</b>	<i>2 ans</i>	Classe de 3 <sup>ème</sup> + Concours Age 21 ans	Admis au concours	<b>BEP C.E.C.</b> <b>BEP D.M.</b> <b>BEP M.B.</b>
<b>Cycle BACC</b> <b>PRO</b> <b>Chef de</b> <b>Chantier (C.C)</b> <b>Projecteur</b> <b>Calculateur (P.C.)</b> <b>Menuiserie Bois (M.B.)</b>	<i>1 an</i>		Titulaire du BEP	<b>BACC PRO</b>

Source : LTP GC Mahamasina (Mai 2007)

Ce tableau explique que dans la F P I , il ya six filières qui sont subdivisées en deux. La durée de la formation pour les 3 premières filières est de 2 ans, contre 1 an pour les 3 dernières. Quant aux conditions d'accès, le C E C, D M et M B doivent avoir un niveau de 3<sup>ème</sup> sous condition d'être admis au concours et doivent avoir aussi inférieur ou égal à 21 ans. De plus, concernant le cycle baccalauréat professionnel, les candidats doivent être titulaires d'un brevet d'étude professionnelle.

**Tableau n° 13 : FORMATION TECHNOLOGIQUE GENERALE  
FORMATION GRATUITE**

FILIERE	DUREE	NIVEAU DE RECRUTEMENT	CONDITION D'ADMISSION	SANCTION
Génie Civil	3 ans	Classe de 3 <sup>ème</sup> + Concours Age 16ans	Admis au concours + BEPC	BACC TECHNOLOGIQUE

Source : LTP GC Mahamasina (Mai 2007)

La filière de F T G est entièrement axée dans le domaine du génie civil.

La formation dure 3 ans. Le niveau de recrutement est destiné aux élèves ayant terminé la classe de 3<sup>ème</sup> et sous condition d'être admis au concours et doivent avoir au âge inférieur ou égal à 16 ans.

A la fin de leur étude, les élèves seront sanctionnés par un diplôme de Baccalauréat Technologique.

**Tableau n° 14 : FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE (MODULAIRE (FPQ)**  
**FORMATION PAYANTE**

MODULES	DUREE	NIVEAU DE RECRUTEMENT	CONDITION D'ADMISSION	SANCTION <u>Certificat</u>
<b>M<sub>16</sub> 123</b>	8 mois + stage	Classe de 3 <sup>ème</sup>	Test de niveau	<b>Ouvrier spécialisé (OS)</b>
<b>M<sub>16</sub> 456</b>	8 mois + stage	Titulaire : OS		<b>Ouvrier professionnel (OP 1)</b>
<b>M<sub>16</sub> 789</b>	8 mois + stage	Titulaire OP 1		<b>Ouvrier professionnel (OP 2)</b>

Source : LTP GC Mahamasina (Mai 2007)

La F P Q est une formation continue, payante et aussi modulaire.

Les modules comprennent trois volets : **M<sub>16</sub>123**, **M<sub>16</sub>456** et **M<sub>16</sub>789**. Pour ces trois modules, la durée de la formation reste la même : 8 mois plus stage pratique.

Ici, il n'y a qu'une seule et unique condition d'admission : être admis au test de niveau. A la fin de l'étude, les élèves seront sanctionnés par un certificat Ouvrier Spécialisé (O.S), Ouvrier Professionnel (O.P.) 1 et 2

**IV.2. Les candidats inscrits et admis aux concours et examens**

En prenant les exemples de quelques années successives, comment se présente le nombre des candidats inscrits et admis au concours d'entrée dans le LTP GC Mahamasina ?

Les tableaux suivants vont nous donner plus de clarté concernant les sessions de 2004 à 2007 pour la formation professionnelle initiale (F.P.I) et la formation technologique générale (F.T G.)

**Tableau n° 15 : NOMBRE de CANDIDATS INSCRITS et ADMIS au CONCOURS d'ENTRÉE dans les LTP**

Sessions	Formation Professionnelle Initiale (FPI)										Formation Technologique Générale (FTG)					
	Filières / Métiers										Secteurs					
	CHEF D'EQUIPE DE CHANTIER				DESSINATEUR METREUR				MENUISERIE BOIS				GENIE CIVIL			
	I		A		I		A		I		A		I		A	
	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F
2004	80	16	32	3	86	10	30	5	25	8	33	2	30	9	13	
2005	285	51	34	5	301	35	29	11	33	17	29	4	26	5	16	5
2006	260	40	30	13	146	42	33	10	42	3	44	0	18	5		5
2007	275	46	36	4	102	32	35	7	35	2	27	0	22	8	14	6

Source : LTP GC Mahamasina (Mai 2007)

Sur les utilisations abrégées, I et A signifient respectivement inscrit et admis. D'après les résultats indiqués dans le tableau, on en déduit que le taux de réussite tourne autour de 26% pour la F.P.I. et 24% pour la F.T.G. En d'autres termes, ces taux de réussite sont très bas. Quant à l'approche genre, l'effectif des filles est à 1/4 ou à 1/6 de celui des garçons que ce soit au niveau des inscrits ou au niveau des admis.

La variation du choix des élèves entre la formation professionnelle initiale, la formation professionnelle qualifiante et la formation technologique générale dépend de l'objectif à atteindre de chaque élève. Cet objectif peut être l'insertion professionnelle directe ; juste après la scolarité ou la poursuite de l'étude supérieure.

**Tableau n° 16 : Nombre de Candidats inscrits et nombre des Candidats admis aux différent Examens**

Sessions	TYPE	Examens	Métiers / Filières / Secteurs											
			GENIE CIVIL								INDUSTRIEL			
			CHEF D'EQUIPE DE CHANTIER				DESSINATEUR METTREUR				MENUISERIE BOIS			
			I		A		I		A		I		A	
			G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F
2007	FPI	BEP	46	3	12	2	37	9	16	5	33	3	11	1
		BACC												
		PRO	40	6	10	3	46	9	28	5	25	2	10	1
	FPQ	BEP	114	17	13	4								
		BACC												
		PRO	76	15	18	6								
			GENIE CIVIL											
	FTG	BAC TECHNO	18	7	8	3								

Source : LTP GC Mahamasina (MAI 2007)

Ce tableau illustre les résultats d'examen durant la session 2007 pour le secteur génie civil et secteur industriel. Les résultats restent semblables pour les deux derniers tableaux car les taux de réussite varient entre 18 et 26%. Face aux différents niveaux d'instruction des élèves, ce bas taux explique la difficulté des matières à apprendre avec les conditions y afférentes.

### IV.3. Le volume horaire

Dans cette rubrique, on essaye d'analyser l'importance du volume horaire au cours de la formation. Un proverbe dixit : « Le temps, c'est de l'argent ». Au début de l'année scolaire jusqu'à son terme, le facteur temps décide le commencement et l'achèvement de la formation que ce soit théorique ou pratique. Autrement dit, tout va donc se jouer sur cette dimension temporelle.

Pour simplifier la lecture des tableaux ci après, nous devons apporter quelques éclaircissements sur les sigles utilisés.

**VHH** : Volume **Horaire Hebdomadaire**

**VHA** : Volume **Horaire Annuel**, c'est-à-dire pendant une année scolaire

**COEF** : **Coefficient accordé à chaque module**

Ces trois tableaux qui suivent (tableaux n°17, 18 et 19) donnent les volumes horaires avec coefficients pour la formation professionnelle initiale et en fonction des métiers. Ces derniers comprennent PC, AMB, CC. Il convient de mentionner ici que le total des heures est différent suivant le niveau de l'étude.

Concernant les trois tableaux (numéros 17, 18 et 19) qui vont suivre, nous devons mettre en exergue que le coefficient n'a pas d'impact direct avec le volume horaire de chaque matière. Que ce soit pour le projecteur calculateur, l'apprentissage de métier de base ou le chef de sentier, les horaires sont plus élevés pour la matière étude et réalisation. Autrement dit, la majorité du temps est consacrée à l'étude pratique.

**Tableau n° 17 : Volume Horaire avec Coefficient (P.C.)**

METIERS	MODULES	1ère ANNEE			2ème ANNEE			TERMINALE		
		VHH	VHA	COEF	VHH	VHA	COEF	VHH	VHA	COEF
P . C . Projecteur Calculateur	T.G.	2	56	2	2	56	2	2	56	2
	R.D.M.	2	56	2	2	56	2	3	84	3
	HYDRO	0	0		2	56	2	2	56	2
	DESSIN	10	280	5	10	280	5	8	224	5
	MOREX	2	56	2	3	84	3	3	84	3
	ETUDE ET REALIS	5	140	3	5	140	3	4	112	3
	TOPO	2	56	2	2	56	2	2	56	2
	INFO	2	56	1						
	<b>TOTAL</b>	<b>700</b>			<b>TOTAL</b>	<b>728</b>		<b>TOTAL</b>	<b>672</b>	

Source : LTP GC Mahamasina (Mai 2007)

**Tableau n° 18 : Volume Horaire avec Coefficient ( A. M. B. )**

METIERS	MODULES	1ère ANNEE			2ème ANNEE			TERMINALE		
		VHH	VHA	COEF	VHH	VHA	COEF	VHH	VHA	COEF
A . M . Apprentissage des Métiers de Base	DESSIN	5	140	4	4	112	4	4	12	4
	T.G.	2	56	2	2	56	2	2	56	3
	G.D.	2	56	2	2	56	2	2	56	2
	I.E.E	1	28	1	1	28	1	2	56	3
	M.R.D.M.	2	56	2	2	56	2	2	56	3
	ETUDE DE FABRIC	2	56	2	2	56	3	2	56	2
	REALISATION	9	252	6	9	252	6	9	252	6
	INFO	2	56	1	2	56				
	<b>TOTAL</b>	<b>700</b>			<b>TOTAL</b>	<b>672</b>		<b>TOTAL</b>	<b>644</b>	

Source : LTP GC Mahamasina (Mai 2007)

**Tableau n° 19 : Volume Horaire avec Coefficient (C.C.)**

METIERS	MODULES	1ère ANNEE			2ème ANNEE			TERMINALE		
		VHH	VHA	COEF	VHH	VHA	COEF	VHH	VHA	COEF
C . C . Chef de Chantier	T.G.	2	56	2	2	56	2	2	56	2
	R.D.M.	2	56	2	2	56	2	3	84	3
	HYDRO	0	0		2	56	2	2	56	2
	DESSIN	5	140	4	5	140	4	4	112	4
	MOREX	2	56	2	3	84	2	3	84	3
	ETUDE ET REALIS	10	280	5	10	280	6	8	224	3
	TOPO	2	56	2	2	56	2	2	56	2
	INFO	2	56	1						
	<b>TOTAL</b>	<b>700</b>			<b>TOTAL</b>	<b>728</b>		<b>TOTAL</b>	<b>672</b>	

Source : LTP GC Mahamasina (Mai 2007)

Relativement à la formation technologique générale, le volume horaire varie suivant les modules et les niveaux d'instruction. En classe de seconde par exemple, le volume horaire total est de 980 heures contre 952 heures en classe de première. Afin de préparer l'examen du baccalauréat, les élèves en classe de terminale auront un volume horaire total de 1 148 heures. De plus, pour cette même formation de la TGC, elle donne une importance de matières littéraires comme le malgache, le français, la philosophie et l'anglais avec un coefficient variant entre 2 et 3. Pourtant, la topographie qui est considérée comme matière technique dispose le coefficient 1.

Pour plus de précision, voici le tableau n° 20.

**Tableau 20 : Volume Horaire avec Coefficient (T.G.C.)**

METIERS	MODULES	2nde			1ère			TERMINALE		
		VHH	VHA	COEF	VHH	VHA	COEF	VHH	VHA	COEF
T. G. C. Technologie générale du Génie Civil	MALG	4	112	3	4	112	3	4	112	3
	FRS	5	140	2	4	112	2	5	140	2
	PHILO	0	0		0	0		4	112	2
	ANGL	2	56	2	2	56	2	2	56	2
	INFO	2	56	1	2	56	1	ICE	56	2
	EPS	2	56	2	2	56	2	2	56	2
	MATHS	6	168	5	6	168	5	8	224	5

METIERS	MODULES	2nde			1ère			TERMINALE		
		VHH	VHA	COEF	VHH	VHA	COEF	VHH	VHA	COEF
	PC	5	140	5	5	140	5	7	196	5
	RDM	3	84	3	3	84	3	3	84	3
	TG	2	56	2	2	56	2	2	56	3
	TOPO	1	28	1	1	28	1	1	28	1
	DTC	3	84	4	3	84	4	3	84	4
	<b>TOTAL</b>	<b>980</b>			<b>TOTAL</b>	<b>952</b>		<b>TOTAL</b>	<b>1 148</b>	

Source : LTP GC Mahamasina (Mai 2007)

#### **IV.4. Indicateurs de performance**

La question de pose alors : quant aux examens officiels (Baccalauréat et Brevet d'Etude Professionnel), quelle est la performance du LTP GC face aux autres lycées techniques et professionnels ? La réponse à cette question est claire en analysant les tableaux ci après.

Avant de présenter les tableaux, il convient de mentionner que les candidats qui se présentent à l'examen se subdivisent en deux :

- les uns sont présentés par le lycée technique professionnel du génie civil
- les autres sont présentés par l'association des formateurs en génie civil (AF GC) Mahamasina

**Tableau n°21: INDICATEURS DE PERFORMANCE : STATISTIQUE DES RESULTATS****BACCALAUREAT****ANNEE DE FORMATION : 2006 – 2007**Candidats présentés par le Lycée Technique Professionnel du Génie Civil de Mahamasina (LTP GCM)**BACC PROFESSIONNEL**

SPECIALITES	Nbre Candidats inscrits	MENTION				TOTAL : 2006 - 2007		COMPARATIF	
		Très bien	Bien	Assez Bien	Passable	nombre	pourcentage	2005 - 2006	2004 - 2005
Menuiserie Bois (M.B)	28	00	00	02	09	11	<b>39,28</b>	84,21	72,09
Chef de Chantier (C.C)	46	00	00	02	11	13	<b>28,26</b>	61,01	40,75
Projecteur - Calculateur (P.C)	58	00	01	03	27	31	<b>53,44</b>	65,12	88,73
<b>TOTAUX</b>	<b>132</b>	<b>00</b>	<b>01</b>	<b>07</b>	<b>47</b>	<b>55</b>	<b>34,09</b>	66,12	

Candidats présentés par l'Association des Formateurs en Génie Civil - Mahamasina (AF GCM)

SPECIALITE	Nbre Candidats inscrits	MENTION				TOTAL : 2006 - 2007		COMPARATIF	
		Très bien	Bien	Assez Bien	Passable	nombre	pourcentage	2005 - 2006	2004 - 2005
Chef de Chantier (C.C)	<b>92</b>	<b>00</b>	<b>00</b>	<b>01</b>	<b>23</b>	<b>24</b>	<b>26,08</b>	54,63	50,00

Candidats présentés par l'Association des Formateurs en Génie Civil - Mahamasina

SPECIALITE	Nbre Candidats inscrits	MENTION				TOTAL : 2006 - 2007		COMPARATIF	
		Très bien	Bien	Assez Bien	Passable	nombre	pourcentage	2005 - 2006	2004 - 2005
Technologie Général Génie Civil	<b>28</b>	<b>00</b>	<b>00</b>	<b>01</b>	<b>10</b>	<b>11</b>	<b>39,28</b>	44,44	35,13

Récapitulation Générale (LTP GCM – AF GCM) = Professionnel et Technologique – Toutes spécialités

	2006 - 2007	2005 - 2006
Total Candidats Inscrits	<b>252</b>	265
Admis	<b>90</b>	155
Pourcentage	<b>35,71%</b>	58,49%

Source : LTP GC Mahamasina ( Septembre 2007)

Au début de ce troisième millénaire, et avec l'évolution incessante de nouvelle technologie dans le monde, notamment celles en provenance des pays riches et industrialisés, Madagascar doit suivre le rythme. C'est pourquoi le pays a besoin de spécialistes dans le cadre du génie civil au profit de l'intérêt national.

Le tableau récapitulatif général montre que pour toutes spécialités confondues, il n'y a que 90 seulement qui sont admis, soit un taux de réussite de 35,71%. Face au résultat de l'année 2006, il y a une légère diminution

Le tableau n°22 donne aussi un même type de résultat mais pour l'examen du brevet d'étude professionnel (ou BEP), de l'année de formation 2006 – 2007.

Ici, parmi les 248 candidats inscrits, il y a 64 admis, soit un taux de réussite de 25,80%.

Nous devons apporter une remarque sur la mention car aucun élève n'a eu la mention très bien aussi bien au niveau du BEP qu'au niveau du baccalauréat.

Avec très peu d'effectifs, les noms des candidats admis commencent à apparaître du niveau de la mention bien.

**Tableau n°22 : INDICATEURS DE PERFORMANCE : STATISTIQUE DES RESULTATS  
BREVET D'ETUDE PROFESSIONNEL ( B.E.P)  
ANNEE DE FORMATION : 2006 – 2007**

Candidats présentés par le Lycée Technique Professionnel du Génie Civil de Mahamasina (LTP GCM)

SPECIALITES	Nbre Candidats inscrits	MENTION				TOTAL : 2006 - 2007		COMPARATIF	
		Très bien	Bien	Assez Bien	Passable	nombre	pourcentage	2005 - 2006	2004 - 2005
Menuiserie Bois (M.B)	36	00	00	01	11	12	<b>33,33</b>	37,50	28,95
Chef d'Equipe de Chantier (CEC)	44	00	00	06	08	14	<b>31,81</b>	79,17	38,39
Dessinateur Métreur (DM)	46	00	01	05	15	21	<b>45,65</b>	72,60	49,32
<b>TOTAUX</b>	<b>126</b>	<b>00</b>	<b>01</b>	<b>12</b>	<b>34</b>	<b>42</b>	<b>37,30</b>	67,57	

Candidats présentés par l'Association des Formateurs en Génie Civil - Mahamasina (AF GCM)

SPECIALITE	Nbre Candidats inscrits	MENTION				TOTAL : 2006 - 2007		COMPARATIF	
		Très bien	Bien	Assez Bien	Passable	nombre	pourcentage	2005 - 2006	2004 - 2005
Chef d'Equipe de Chantier (C.E.C)	122	00	03	02	12	17	<b>13,93</b>	71,56	31,40

Récapitulation Générale (LTP GCM – AF GCM) = Professionnel et Technologique – Toutes spécialités

	2006 - 2007	2005 - 2006
<i>Total Candidats Inscrits</i>	<b>248</b>	294
Admis	<b>64</b>	203
Pourcentage	<b>25,80%</b>	69,04%

A la sortie du lycée, il y a un profil exigé par l'établissement.

L'élève doit être capable de :

- mener une réflexion poussée
- expliquer les mécanismes de grands phénomènes techniques et professionnels
- comprendre et expliquer la culture nationale et internationale
- faire preuve de créativité et d'utiliser d'une manière rationnelle les connaissances acquises selon le milieu
- participer effectivement et efficacement à la résolution des problèmes quotidiens de la communauté par un développement durable.
- Créer et gérer des unités de production de taille modeste

## **CHAPITRE V : L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES LYCEENS**

Ce quatrième chapitre étudie le lien entre l'éducation technique professionnelle et l'insertion professionnelle. La problématique des relations entre éducation et travail s'inscrit dans le prolongement des préoccupations de sociologie de l'éducation sur les relations entre l'éducation, l'économie et la structure des occupations.

Dans la réalité, les changements dans la structure des occupations, la sélection de la main d'œuvre et les relations réciproques entre le système d'éducation et la stratification sociale. A Antananarivo, les liens entre l'éducation, le développement, les techniques et les politiques de scolarisation sont très étroits à cause de différents facteurs multiples d'inter influence entre ces éléments.

### **V.1. Conceptualisation de l'insertion**

L'objet de notre réflexion n'est pas de faire le point des connaissances sur l'insertion professionnelle uniquement mais d'éclairer le sens de la construction sociale, à partir d'exemple de la mise au travail des jeunes sortants du LTP GC Mahamasina. D'où la diversification de questions qui peuvent se poser :

En quoi les manières dont les jeunes trouvent ou non un emploi, accèdent ou non au marché du travail, s'insèrent ou non professionnellement ?

Face à cette à cette question, en quoi permet-elle de mener des recherches empiriques déterminés ? Pour tenter d'éclairer les réponses à ces questions, nous allons voir un exemple concret issu de résultats de notre investigation.

Après avoir obtenu les diplômes au niveau du lycée (Brevet d'étude professionnel ou Baccalauréat professionnel), les ex lycéens essaient et tentent de trouver leurs destins.

- Certains d'entre eux veulent continuer leurs études à une école supérieure polytechnique ou institut supérieur de type technique.
- Les autres sont obligés de rester dans le chômage à cause des réalités socio économiques et les contraintes.
- Il y a aussi des individus qui ont la possibilité et les moyens de créer leurs propres unités de production.

- On a aussi des individus qui cherchent et trouvent du travail dans les petites et moyennes entreprises, petites et moyennes industries dans la capitale

Nous devons mentionner ici que le fait de trouver un emploi se présente sous deux formes différentes :

- Les ex lycéens trouvent un emploi qui correspond ou non à leur diplôme obtenu.
- En outre, ils trouvent un emploi qui correspond ou non à leur qualification professionnelle ou spécialisation.

C'est la réalité socio professionnelle quotidienne, non seulement dans le domaine technique, mais aussi dans le cadre de l'enseignement général.

Dans cette perspective, l'accès à l'emploi ne peut, en aucun cas, être réduit à des mécanismes économiques d'allocation des ressources sur un marché pur et parfait. Il doit être analysé comme résultante d'interactions complexes qui se situent généralement à deux niveaux :

- Au niveau institutionnel des politiques et dispositifs inséparables d'une conjoncture historique déterminée et des points de vue sociétaux sur les relations entre éducation et travail.
- Au niveau individuel de relations stratégiques et compréhensives entre les acteurs d'un système d'action localisée ou sectorielle. L'analyse sociologique tente d'articuler ces deux niveaux d'analyse qui correspondent à une fin socio économique. C'est pourquoi, la constitution des recherches sur l'insertion est un processus long et complexe qui est loin d'avoir produit le cadre théorique permettant de le rendre cumulatif.

## **V.2. Adéquation formation – emploi**

En terme de dépense, l'enseignement technique coûte plus cher que l'enseignement général. Il convient donc de rentabiliser au maximum les efforts dans ce domaine. C'est pourquoi, une liaison permanente de formation emploi doit donc être établie afin de tenir compte des fluctuations du marché de l'emploi et d'amener les employeurs à respecter les règles d'embauche et de promotion dans l'entreprise.

Nous devons faire connaître qu'il ne s'agit pas de concevoir les formations du seul point de vue de l'intérêt des employeurs et au détriment des individus formés, mais d'adopter un point de vue réaliste, d'éviter le chômage des diplômes et de rentabiliser des formations coûteuses en le faisant servir dans le cadre du développement de la nation.

Cette collaboration doit encore permettre de préciser et de distinguer les formations de base, nécessaire au moment de l'embauche et perfectionnement de formations spécialisées qui ne peuvent se faire que dans le cadre de l'entreprise et qui ont pour fonction d'adapter les individus aux caractéristiques techniques, fonctionnelles et humaines des tâches.

Cette approche a pour objectif de mesurer l'adéquation entre la formation professionnelle et l'emploi et comparer les prévisions d'emploi avec les flux de sortie du système éducatif. Toutefois, le postulat de l'adéquation formation emploi a été remis en question suite à cette évolution incessante de nouvelles technologies et les technologies de pointe. On continue néanmoins d'analyser les trajectoires des sortants de divers lycées techniques, notamment le lycée technique et professionnel du génie civil. Nous devons envisager le paysage du système éducatif au système productif sous l'angle d'un ajustement de l'offre et de la demande ou d'un simple moment au cours duquel s'effectue sans discontinuité la transition de l'un à l'autre. L'insertion professionnelle apparaît plutôt comme un processus complexe qui se déroule sur une période où peuvent s'enchevêtrer de situations de recherche d'emploi, de chômage, de formation et d'inactivité.

La transition du système éducatif au système productif s'avère utile dans la planification, l'évaluation et la gestion du système éducatif. L'étude du processus d'insertion a mis en relief la diversité des modes de fréquentation du système éducatif et d'insertion professionnelle, repérée plusieurs variables qui contribuent à la façonner et remis en question le concept d'une adéquation stricte et mécanique de la formation et de l'emploi.

### **V.3. Les trajectoires d'insertion**

L'analyse des trajectoires et stratégies individuelles ou collectives d'une part et les divers facteurs structurels qui contribuent à façonner le contexte socio économique dans la capitale d'autre part est maintenant complétée par une approche qui met l'accent sur les intermédiaires du marché du travail et de l'insertion.

L'insertion se présente comme un phénomène structuré socialement dans la vie active. L'accent est mis sur le caractère organisé de la transition professionnelle, les modes de gestion de la main d'œuvre, les pratiques de l'Etat, des employeurs et des réseaux sociaux dans la mobilisation, l'entretien et le renouvellement de la main d'œuvre. L'accès au marché du travail, du moins pour certaines catégories de personnes, notamment les jeunes ex lycéens, est plus long, difficile, sélectif et diversifié qu'auparavant et correspond à une période de la vie active.

Nous devons envisager la gestion socialisée au point qu'elle s'est progressivement mise en place une organisation de la transition professionnelle comprenant un ensemble de politiques, de programmes et de mesures concernant l'emploi, le recrutement et la formation.

Cette gestion a pour fonction de faciliter la sélection, diminuer le coût d'administration et de mobilité, aider les entreprises vulnérables. D'un autre côté, elle peut aussi accentuer la mobilité professionnelle et la précarité de l'emploi en officialisant les statuts précaires tout en contribuant à une gestion globale du chômage visant en contenir les effets dans les limites socialement acceptables. En plus de constituer une approche originale et critique du processus de transition, cette perspective d'analyse permet de situer les diverses mesures d'aide à l'insertion dans leur contexte macroscopique.

Cette approche repose aussi sur le concept selon lequel la relation formation emploi est construite. Celle-ci n'est établie une fois pour toutes au moment de l'obtention du diplôme, mais constitue à la fois lors du cheminement de formation et tout au long de la trajectoire professionnelle. Il importe d'analyser la liaison entre organisations et institutions relevant d'une part de l'univers du travail et du monde de l'éducation d'autre

part parce que cette relation est construite aussi bien par les acteurs du système éducatif que par les jeunes lors de leur entrée sur le marché du travail.

#### V.4. L'exemple concret du LTP GC

**Tableau n° 23** Parcours après le passage au lycée

Types de formation	Diplômes obtenus	Grandes écoles ou universités	Entreprises ou sociétés d'embauche
Formation professionnelle initiales	BEP CEC BEP DM BEP MB  Bacc pro.	IST ESPA ISPM EMAP	COLAS AGETIPA ALMA SOGETECH SOGEA SARA SHERRIT QMM SCIERIE OU MENUISERIE PRIVEES
Formation technologique générale	Bacc techno.	IST ESPA ISPM EMAP	
Formation professionnelle continue	Ouvrier spécialisé (os)  Ouvrier professionnel (op1)  Ouvrier professionnel (op2)		ENTREPRISES DE CONSTRUCTION PRIVEE

Source : enquête personnel (Janvier 2008)

D'après l'interview que nous avons effectué auprès du chef d'établissement, c'est-à-dire Mr le Proviseur du lycée, les jeunes sortants du LTP GC affrentent de difficulté en matière d'insertion professionnelle. Cette difficulté a été causée par la situation socio économique de la nation dont on trouve le problème de débouché.

C'est pourquoi, il y a une inégalité de chances entre les jeunes à la fois normalement diplômés et en quête d'emploi. Cette inégalité de chances est due majoritairement par la diversité du statut social des parents d'élèves.

Les parents issus de la couche sociale défavorisée n'ont les moyens nécessaires afin d'insérer professionnellement leurs enfants.

Deuxièmement, les parents issus de la classe sociale modeste ont eu les moyens mais limités. Pour avoir une qualification professionnelle suffisante, il faut que les jeunes affrentent le stade de la formation. Troisièmement, les parents issus de la classe favorisée ont eu tous les moyens utiles à cette fin. En terme de réseau social par exemple, le fait de connaître une haute personnalité dans l'entreprise facilite le mode d'insertion et mode d'accès dans ladite entreprise. Au début, les jeunes nouvellement recrutés peuvent contracter un stage de formation ou un stage d'embauche. Cette période de stage peut durer un, trois ou six mois avec la possibilité de renouvellement de contrat.

Notons bien ici que le contrat se subdivise en deux formes. Il a premièrement ce qu'on appelle le contrat à durée déterminée. Comme son nom l'indique, on fixe dans le contrat la date de commencement et celle de la fin. Mais ce type de contrat ne peut pas dépasser la période de deux ans. Ensuite, il y a aussi le contrat à durée indéterminée. Ce type de contrat concerne l'emploi formellement occupé. La seule et unique possibilité d'un tel type de contrat doit être l'initiative d'une des deux parties (employeur / employé) contractantes.

Nous devons mentionner ici que pour les parents les riches, ils ont eu les moyens de créer une entreprise individuelle ou collective au profit de leurs enfants.

## **Conclusion partielle**

La formation professionnelle et technique dans le lycée est une activité principale qui répond aux besoins vitaux de la population nationale. Sans la formation, personne ne peut accumuler son savoir et sa connaissance. L'insertion professionnelle est une étape nécessaire et obligatoire à suivre afin de nouer les deux mondes : éducatif et professionnel. Passons dans la troisième et dernière partie de cet ouvrage qui nous donne les contraintes majeures et proposition de solutions relatives à notre sujet.

## **TROISIÈME PARTIE**

**CONSTATS**

**PROSPECTIFS**

### **Introduction**

L'exemple du LTPGC relève les difficultés rencontrées par les établissements publics en matière d'infrastructure, de budget et d'enseignement.

Ce qui a des conséquences négatives sur la formation

Ainsi, cette troisième et dernière partie de l'ouvrage contient deux chapitres bien distincts.

Le premier porte une étude analytique sur les problèmes de grande envergure qui peuvent ou susceptibles d'empêcher le bon déroulement de l'enseignement technique et professionnel et aussi les problèmes dans le cadre de l'insertion professionnelle.

Le deuxième chapitre essaye d'apporter quelque proposition de solutions.

Ainsi nous allons mettre en exergue les contraintes majeures rencontrées par les acteurs éducatifs lycéens et la proposition de solutions relatives à toutes difficultés.

.

## **CHAPITRE VI : LES CONTRAINTES MAJEURES**

### **VI.1. Insuffisance d'effectif d'enseignants**

Cherkhaoui M. dans son ouvrage intitulé « Sociologie de l'éducation » présente le mécanisme scolaire comme des entrées et des sorties.

Les entrées sont les élèves, le corps professoral et l'administration. Ce corps professoral est caractérisé par des variables professionnelles et politiques telles que le niveau de formation, le mode de recrutement, la position dans la structure sociale.

Les sorties se définissent comme résultats du fonctionnement des mécanismes de socialisation de savoir et de savoir faire aux effets de l'apprentissage sur les styles de vie, le comportement politique ou le statut social final. Les sorties dépendent des entrées. La réussite des élèves que ce soit au niveau scolaire (compétence, qualification) ou dans le domaine socio professionnel (embauche, recrutement, savoir-faire ...) dépend en grande partie de ce qu'ils ont acquis pendant les années passées à l'école.

Sous un autre angle, nous pouvons dire que l'école a une grande responsabilité dans la construction de l'avenir de ses élèves. Mais elle ne fonctionne pas sans le personnel pédagogique, à savoir le personnel administratif et technique. Ces derniers transmettent le savoir à travers l'enseignement.

Or il se trouve que le monde d'enseignants au niveau du LTP GC est insuffisant.

**Tableau n° 24 : IDENTIFICATION DES BESOINS EN FORMATEURS**

SECTEUR	FILIERE	METIER / CORPS METIERS	MATIERE	NOMBRE DE FORMATEURS				
				REQUIS	EXISTANT	MANQUANT	EXCEDENT	
GENIE CIVIL	CHEF D'EQUIPE DE CHANTIER	ENSEIGNANT FORMATEUR	RDM	2	1	1	0	
			TOPO - HYDRO	1	0	1	0	
	DESSINATEUR		DTC	4	2	2	0	
			REAL	4	2	2	0	
INDUSTRIEL	TECHNICIEN EN ART ET METIER BOIS	ENSEIGNANT FORMATEUR	REAL	3	1	2	0	
			CG	1	0	1	0	
			RDM	1	0	1	0	
			DTC	1	0	1	0	
TOUS		ENSEIGNANT	EPS	2	1	1	0	
		GARDIEN		2	1	1	0	

Source : LTP GC Mahamasina (Octobre 2007)

Nous pouvons constater à travers ce tableau que dans le secteur génie civil, il y a un manque de quatre formateurs contre cinq formateurs manquants dans le secteur industriel. Face à cette situation de carence, les enseignants présents doivent enseigner les autres matières qui ne sont pas dans leurs domaines respectifs. De plus, le volume horaire hebdomadaire de chaque formateur augmente. Cette réalité est à la fois anti-pédagogique et démotivante. Elle peut entraîner une mauvaise qualité de l'enseignement que ce soit dans les cours théoriques ou dans le domaine pratique.

## **VI.2. Le problème logistique**

Dans un établissement technique et professionnel, la logistique est l'un des éléments essentiels pour le développement de l'éducation. La logistique a pour rôle d'harmoniser, régulariser, coordonner les flux matériels circulant dans le système physique de combinaison et de transformation des ressources. Cette logistique est une fonction éclatée, répartie entre différents services de l'établissement qui sont situés tout au long de la chaîne de travail : approvisionnement, utilisation, production. Nous allons montrer dans les tableaux suivants, les équipements existants aux diverses salles de LTP GC Mahamasina.

**Tableau n° 25 :****EQUIPEMENTS EXISTANTS : Mobiliers**

Désignation	Nombre	Etat actuel	Affectation
- Table en bois pied tourné	01	Mauvais	MAGASIN D'OUTILLAGE Individuels
- Armoire métallique	01	Mauvais	
- Armoire en bois, 2 portes coulissantes	01	Mauvais	
- Armoire en bois, 2 portes pivotantes	01	Mauvais	
- Placard de rangement en bois	01	Mauvais	
- Casier avec tiroir métallique	02	Mauvais	
- Armoire en bois à 1 porte	03	Mauvais	
- Armoire métallique à 2 portes pivotantes	03	Bon	MAGASIN D'OUTILLAGE Individuel
- Table en bois à caisson à 3 tiroirs	01	Bon	Bureau de Maintenance
- chaise en bois	01	Bon	
- Armoire en bois à 1 porte	01	Bon	

Source : LTP GC Mahamasina (Octobre 2007)

Ce tableau numéro 25 nous a montré que seulement les équipements du magasin outillage individuel et du bureau de maintenance sont en bon état. Les autres ne le sont pas.

**Tableau n° 26 : EQUIPEMENTS EXISTANTS : Mobiliers - BATIMENT A- B**

Désignation	Nombre	Etat actuel	Affectation
- Table monoplace dessus bois pied métallique rond	30	Bon	Salle 2 A
- Table monoplace en bois	07	AB	
- Table prof en bois	01	M	
- Tabouret pied métallique	02	M	
- Tabouret pied métallique rond	04	M	
- Chaise en bois	01	M	
- Chaise pied métallique	16	AB	
- Table bancs dessus bois pied métallique rond	25	Bon	Salle 3 A auto équipement
- Chaise	01	M	
- Table banc fixé rectangulaire	16	AB	Salle 1 B
- Bancs	12	AB	
- Table mono pied métallique rond	01	M	
- Tableau noir en C.P	02	M	
- Bancs	01	M	
- Estrade	01	M	
- Chaise pieds métallique	01	Bon	
- Table de dessin en bois	40	T.Mauvais	Salle 2 B salle de dessin
- Tabouret dessus bois pied métallique rond	18	AB	
- Tabouret en bois	14	Mauvais	
- Armoire en bois à une porte	01	M	
- Tableau noir C.P coulissant		AB	
- Chaise en bois	01	AB	
- Table bancs dessus bois pied métallique rond	03	Bon	
- Table bancs bois	03	Mauvais	Salle 3 B auto équipement salle de dessin
- Table dessin dessus bois pied métallique rond	22	Mauvais	
- Table dessin bois	03	Mauvais	
- Chaise métallique rond, siège bois	01	AB	
- Tabouret semi métallique	19	AB	
- Bancs en bois	03	AB	

Source : LTP GC Mahamasina (Octobre 2007)

Relativement au tableau numéro 26, pour les 30équipements existants, il n'y a que 3 pièces seulement qui sont en bon état.

**Tableau n° 27 : EQUIPEMENTS EXISTANTS : Mobiliers – BATIMENT C - D**

Désignation	Nombre	Etat actuel	Affection
- Table bancs dessus bois pied métallique rectangulaire	20	Bon	Salle 1 C
- Table prof bois	01	Mauvais	
- Table pied métallique rond	02		
- Table dessus pin et pied métallique tube carré	01		
- Chaise dessus bois pied métallique	01	AB	
- Table bancs dessus bois pied métallique rectangulaire	14	Bon	Salle 2 C
- Table bancs dessus bois pied métallique rond	05	Bon	
- Table prof monoplace dessus bois pied métallique rond	01	Bon	
- Chaise en bois claire voie	01		
- Table noir en C.P et en ciment	01		
- Table prof en bois dessus C.P	01		Salle 3 C
- Table bancs dessus bois pied métallique carré	21	AB	
- Table bancs dessus bois pied métallique rectangulaire	01	AB	
- Table bancs en bois	01	Mauvais	
- Chaise dessus bois pied métallique	01	AB	
- Table bancs dessus bois pied métallique rectangulaire	16	Bon	Salle 1 D auto équipement
- Table bancs dessus en bois pied métallique rond	06	AB	
- Table prof mono pied tube rond	01		
- Chaise	01		
- Chaise en bois pied métallique	01		
- Table de dessin fixe dessus bois pied métallique	36	AB	Salle 2 D salle de dessin
- Table bancs pied métallique carré dessus bois en pin	02	Bon	

- Table bancs dessus bois pied métallique rond	03	Bon	
- Tabouret dessus bois pied métallique rond	20	AB	
- Tabouret en bois	11		
Désignation	Nombre	Etat actuel	Affection
- Chaise dessus bois pied métallique rond	08		
- Chaise entièrement métallique rond	02		
- Armoire en bois à une porte	01		
- Tableau noir C.P			
- Table en bois prof	01	AB	
- Table banc en bois	10	Mauvais	
- Table dessus bois pied métallique rond	11	AB	
- Table de bureau dessus bois pied métallique rond	01		
			Salle 3 D

Source : LTP GC Mahamasina (Octobre 2007)

De même pour le tableau numéro 27, pour les 33 pièces citées, 7 d'entre elles sont en bon état.

**Tableau n° 28 : EQUIPEMENTS EXISTANTS : Mobiliers SALLES S.**

Désignation	Nombre	Etat actuel	Affectation
- Table bancs dessus bois pied métallique	12	A.B	Salle S.1
- Table banc en bois	01		
- Chaise en bois à clair voie	01		
- Table banc mono pied tube rond	01		
- Table dessus bois pied métallique rectangulaire	06	Bon	Salle S.2
- Table banc en bois	05	Mauvais	
- Table de bureau prof	01	Bon	
- Chaise en bois	01		
- Table bancs en bois	15	A.B	Salle S.3
- Table banc dessus bois pied métallique rectangulaire	01	Bon	
- Table bancs en bois prof	01	Mauvais	

Désignation	Nombre	Etat actuel	Affectation
- Table banc dessus bois pied métallique rectangulaire	11	Bon	Salle S.4 auto équipement
- Chaise en bois à claire voie	01		
- Table bancs dessus en bois pied métallique rond	02	AB	
- Table bancs en bois mono pied métallique rond	01	AB	
- Table banc dessus bois pied métallique rectangulaire	14	Bon	Salle S.5 auto équipement
- Chaise en bois claire voie	01		
- Table bancs dessus bois pied métallique rond	05	B	
- Table en bois mono	03	Bon	
- Bancs 2 places	01		
- Bancs 3 places	04		
- Estrades	01		
- Table en bois	02		

Source : LTP GC Mahamasina (Octobre 2007)

### **EQUIPEMENTS EXISTANTS : Mobiliers SALLES S. (suite)**

Désignation	Nombre	Etat actuel	Affectation
- Micro-ordinateur avec accessoires : souris, unité centrale, tapis souris, clavier, onduleur, écran	11	Mauvais	Salle S.6 Salle Inforamtique
- Table en bois massif	01	Bon	
- Table en bois massif	01	AB	
- Bancs en bois	01	Mauvais	
- Bancs en bois	01	Bon	
- Bancs en bois	01	AB	
- Table de bureau métallique capitonnée	01	Mauvais	
- Tabouret en bois dessus carré	01	Mauvais	
- Chaise en bois	01	Bon	
- Armoire en bois			
- Table simple en bois	01	AB	
- Table banc dessus bois pied métallique rectangulaire	08	Bon	Salle S.7
- Table bancs en bois	07		
- Chaise	02		
- Table de bureau	01		

Source : LTP GC Mahamasina (Octobre 2007)

Même remarque pour le tableau numéro 28, parmi les 38 pièces citées, nous avons 8 pièces en bon état.

**Tableau n° 29 : EQUIPEMENT EXISTANTS : Mobiliers Salles de Technologie et Dessin**

Désignation	Nombre	Etat actuel	Affectation
- Table bancs en bois à piétement métallique tube rectangle	10	Bon	Salle de Technologie Atelier O.B – B.T.P
- Armoire métallique 2 portes			
- Table banc en bois à piétement métallique tube rond	16		
- Table banc entièrement en bois	12		
- Table de dessin dessus bois pied métallique rectangulaire	14	Bon	Salle de Technologie T 1 auto équipement
- Table de dessin importée dessus réglable	10	Bon	
- Table prof en bois	01	Bon	
- Table banc 2 places	01		
- Chaise à piétement métallique	01		
- Tabouret pied métallique dessus rond + bois	3+19	Bon	
- Chaise en bois	01	Bon	
- Table en bois entier	09	AB	Salle T 2 auto équipement Salle de dessin
- Table dessus bois pied métallique rectangulaire	03	Bon	
- Chaise	01		
- Tabouret	03		

Source : LTP GC Mahamasina (Octobre 2007)

Ces différents tableaux nous illustrent d'une manière très détaillée tous les équipements existants pour chaque salle de classe au sein de l'établissement.

On constate ici que bon nombre de mobiliers sont en mauvais états. Autrement dit, ces mobiliers nécessitent une réparation ou tout simplement un remplacement. Il faut donc remédier les lacunes.

### **VI.3. Enseignement technique comme enseignement de seconde zone**

Pas uniquement à Madagascar, mais dans les pays actuellement industrialisés, il y avait un temps où l'éducation technique souffre de discrédit. La société distingue les professions en noble et servile ou en travail manuel et travail intellectuel. En opposant les métiers manuels et services aux activités nobles, cette société déconsidère l'enseignement technique. Elle en fait un enseignement mineur, destiné aux classes les plus pauvres de la société.

A Madagascar, si l'enseignement technique est considéré comme un enseignement de seconde zone, c'est parce qu'il fut un temps où l'enseignement recrute ceux qui n'ont pas la capacité de poursuivre l'enseignement général et surtout ceux qui ne sont pas doués dans les matières scientifiques.

Concernant le diplôme de baccalauréat ;le baccalauréat technique est considéré comme un diplôme professionnel et celui de l'enseignement général constitue un premier diplôme universitaire. Les détenteurs de baccalauréat technique ont pratiquement autant de chances d'être ouvrier qualifié ou employé qualifié tandis que les détenteurs de baccalauréat général qui continuent leurs études dans l'enseignement supérieur ont plus de chances d'être cadres supérieurs ou cadres moyens. Ainsi, ceux qui ont encore les capacités financière et intellectuelle de continuer leurs études plus loin choisissent l'enseignement général. L'enseignement technique est destiné à ceux qui n'ont pas le niveau requis .Il est considéré comme une soupape de sécurité. . Les programmes d'enseignement technique sont organisés de telle sorte que toute continuation est problématique car par exemple par le concours d'entrée à l' Etablissement d' Enseignement Supérieur Polytechnique, ce sont les élèves de la série C qui sont plus nombreux à être admis.

A l'heure actuelle, cette considération réapparaît car auparavant ce sont seulement ceux qui ont le diplôme de B.E.P.C qui peuvent étudier au lycée technique et de la formation professionnelle, tout étudiant ayant le niveau de la classe de 3<sup>ème</sup> de l'enseignement général peut dorénavant étudier au lycée technique s'il réussit au concours d'entrée. L'objectif est de donner une seconde chance aux élèves. Pour éviter qu'ils vagabondent, on leur offre des formations professionnelles. Cette réforme confirme que l'éducation technique est destinée à ceux qui n'ont pas la capacité intellectuelle de poursuivre l'enseignement général.

L'ensemble de l'enseignement technique et professionnel n'est qu'une simple direction au niveau du Ministère de tutelle (MENRS).

#### **VI.4. Contrainte budgétaire**

L'entretien que nous avons effectué avec Mr le Proviseur du Lycée nous a permis de connaître que le budget de fonctionnement de l'établissement est insuffisant. Les enseignants suppléants qui ont assuré des cours durant l'année scolaire ne perçoivent leur salaire qu'au début du quatrième bimestre. Quant à l'établissement, il n'avait pas le moyen nécessaire pour l'achat des matériaux.

C'est pourquoi, nous pouvons en déduire qu'il y a des difficultés de divers ordres et surtout par l'impossibilité de trouver les crédits utiles à l'achat des matières d'œuvre utilisées dans les exercices pratiques. Il en résulte bien sur des carences sérieuses dans la formation des élèves qui ne réalisant que très approximativement le programme de leur spécialité. Seul le droit d'inscription des élèves et les travaux rentables dans les ateliers ont contribué au fonctionnement de l'établissement.

Dans le cadre national, le budget alloué à l'enseignement technique et professionnel est notoirement insuffisant. Si on fait une étude comparative avec l'éducation générale, le coût par élève de l'enseignement général. Un nombre minime d'élèves de l'enseignement technique a besoin d'un maximum de crédits pour le fonctionnement des ateliers (achat de machines, équipements mécaniques et électriques, outillages divers, matières d'œuvre ...)

et pour l'entretien des matériels. Sous une autre manière, cette insuffisance de budget se traduit par le manque de matériels et de matières d'œuvres.

Nous savons bien que le principal objectif de l'éducation technique est de former des élèves, qui après leurs études doivent être directement opérationnels. Pour atteindre cet objectif, il faut que l'établissement technique dispose des infrastructures et équipements nécessaires aux travaux pratiques. Les travaux d'ateliers occupent une place non négligeable dans la réalisation du programme.

Par la théorie de cause à effet, la contrainte budgétaire engendre un problème matériel. Avec le problème d'équipement, les élèves sont formés avec un maximum de connaissances théoriques et un minimum de mise en application (travaux pratiques, stages...)

Ce qui ne doit pas être le cas. Ils ont besoin de qualités pratiques. Ils doivent être familiarisés avec des matériaux et objets courants afin qu'ils soient habitués à manipuler les machines dans le secteur productif. Cette conception est affirmée par le fameux proverbe : « C'est en forgeant qu'on devient forgeron ». Face à ces différents types de problèmes, nous devons trouver des solutions.

## **CHAPITRE VII : PLANIFICATION INDICATIVE ET PROSPECTIVE**

### **VII. 1. Amélioration des conditions de travail**

Tout commence par LTP GC lui-même. Comment améliorer les conditions de travail ? De qui, de quoi dépend cette amélioration ? Ces deux interrogations nécessitent des solutions adéquates et aussi adaptables dans le milieu scolaire. Ensuite, elles conduisent directement à réfléchir sur une action concrète ; il faut le concours entre le personnel administratif et technique, le corps Professional, les élèves et les parents d'élèves.

Dans le cadre d'une collaboration efficace, tout le personnel administratif et technique avec le personnel enseignant, dirigé par le proviseur du LTP GC doivent élaborer un plan de réforme axé sur cette amélioration des conditions de travail.

Par la force des expériences, d'une année à l'autre, les conditions de travail à améliorer visent à atteindre un objectif bien précis dans un intervalle de temps bien déterminé.

Cette nouvelle réforme du lycée doit être accompagné d'une nouvelle structure. On doit mettre en place un comité de suivi et d'évaluation pour contrôler et évaluer l'avancement de l'amélioration établie. Les membres du comité en question sont composés des hommes nouveaux qui sont susceptibles d'apporter une nouvelle vision dans le cadre de l'éducation technique et professionnelle.

En somme, tous les acteurs de développement du lycée technique professionnel ouvrent leur réflexion à une vision un peu plus large, une vision lointaine. Dans le cas où la réforme envisagée même vers une bonne direction, c'est-à-dire mettre en place un lycée de plus en plus performant, c'est la nation toute entière qui bénéficie cet ouvrage. Un autre point que l'on veut préciser ici est que la réforme entamée suit l'évolution au fil du temps car la société modifie, change et évolue.

Il faut donc suivre aussi cette évolution en améliorant les conditions de travail à l'intérieur de l'établissement.

A vrai dire, le LTP GC ne doit pas s'enfermer sur lui-même, il faut que les dirigeants aient un esprit d'ouverture. A ce propos, les échanges d'informations et d'expériences sont nécessaires entre les différents lycées, plus particulièrement les lycées techniques et professionnels qui sont répartis sur le territoire national de la Grande Ile. A titre d'information, il faut mentionner que Madagascar ne possède qu'un seul et unique lycée technique agricole qui est implanté dans le district de Fandriana durant la période coloniale. Le fait d'avoir aussi cet esprit d'ouverture conduit à une action amélioratrice

## **VII.2. Réhabilitation de l'infrastructure et de la logistique**

Nous avons évoqué que le LTP GC Mahamasina traverse une grande difficulté en matière d'infrastructure et de logistique. Face à cette conjoncture que l'on veuille ou non, une telle réhabilitation de grande envergure demande la mise en place et réalisation d'un grand projet.

Dans notre étude, l'infrastructure du lycée est considérée comme base. Réaliser un projet dans le cadre d'infrastructure et de la logistique signifie qu'il faut avoir des moyens. Généralement, ces moyens sont constitués par trois ressources indépendantes : financières, matérielle et humaines. Pour évaluer le coût de financement, on doit faire intervenir des experts dans le domaine à descente, ces experts définissent tous les besoins de la réhabilitation et prévoient le temps nécessaire pour la concrétisation.

Tous ces processus et procédures de réalisation ne sont pas faciles à faire car ils demandent un grand effort à toutes les parties prenantes, c'est-à-dire toutes les institutions concernées.

Elles sont constituées par :

- le LTP GC lui-même en tant que le premier concerné ;
- le Ministère de l'Education Nationale et de la Recherche Scientifique
- la direction de l'enseignement technique et de la formation professionnelle ;
- le Gouvernement malgache qui peut négocier une source de financement auprès des institutions financières nationales et internationales ;
- les bailleurs de fonds traditionnels
- les bailleurs de fonds bilatéraux

Face au contexte national et international d'aujourd'hui, plusieurs possibilités sont envisageables sur cette perspective de réhabilitation et le fait de trouver une ou plusieurs sources de financement. Le premier pas vient du Ministère de l'éducation nationale et de la recherche scientifique parce qu'il possède une compétence légale à engager dans l'action.

Avec les nouvelles infrastructures, le LTP GC Mahamasina serait en mesure de former des élèves lycéens dignes de ce nom. Nous devons souligner ici que l'Etat a toujours intérêt à prendre une bonne initiative au profit des générations futures, plus particulièrement les spécialistes du génie civil.

### **VII.3. Promouvoir le partenariat**

A notre ère de la mondialisation, phase 4, aucun organisme, que ce soit public ou privé ne peut plus s'en sortir seul. Afin d'améliorer les conditions de scolarisation à Madagascar, le fait de multiplier les partenaires nationaux et internationaux est impératif.

A priori, le développement d'un lycée ne peut se faire sans appui des parents d'élèves. En effet, la mobilisation des activités parentales devrait être renforcée. La participation communautaire joue aussi un rôle central dans le bon déroulement des activités pédagogiques et didactiques.

Parmi les partenariats que nous voulons mettre en relief, le partenariat public privé est à promouvoir, c'est le fameux 3 P. Dans le cadre dit pratique et opérationnel, ce 3 P vise un intérêt commun entre les deux parties contractantes. Pour plus d'illustration, on va prendre deux exemples.

Le LTP GC Mahamasina dispose toute la qualification et la compétence requises en matière du génie civil de partenariat avec une entreprise quelconque dans ce domaine. Dans ce cas, on peut faire des échanges dans le domaine d'intervention au profit de l'intérêt commun.

Le second exemple est le suivant. Au niveau international, LTP GC Mahamasina peut contracter un accord de jumelage avec un autre lycée d'un pays développé et industrialisé. Le plus souvent, en tant qu'ancienne colonie française, nous avons l'habitude

de prendre un lycée du département français à titre du jumelage. Le système de partenariat avec l'étranger, outre les échanges de la culture, ceux d'expérience inter pays peuvent atténuer la carence et aboutir à une collaboration entre les divers techniciens du génie civil.

La question se pose alors : quels sont les intérêts communs nés de ce jumelage ? Afin de répondre à cette question, on va citer quelques réponses :

- échange d'information concernant les disciplines enseignées, les matières et les secteurs existants,
- réaliser un voyage d'étude entre les élèves des deux pays concernés
- étude comparative entre les programmes de formation aussi bien dans la théorie que dans la pratique,
- les dirigeants de deux lycées peuvent conclure un accord de don ou de subvention sur les matériels pédagogique et didactique. ...

#### **VII.4. Perspective d'avenir**

L'avenir du LTP GC Mahamasina dépend de plusieurs facteurs. Quand on a interviewé le Proviseur du lycée concernant cette question d'avenir, il a répondu : « Je suis optimiste à condition que toutes les forces vives du lycée participent activement et collégialement ». Derrière cette réponse, il y a plusieurs éléments qui sont mis en jeu. En quelque sorte, l'enquête ne veut pas dévoiler ce qu'on appelle le secret professionnel.

Selon notre investigation, nous voulons apporter quelques éléments de réponse qui détermineront le destin de ce lycée technique professionnel.

Primo : l'avenir dépend de la politique générale de l'Etat (PGE) en matière de l'éducation technique et professionnelle. Sous une autre version, il dépend du régime politique en exercice.

Secundo : l'avenir dépend de la réforme entamée au niveau de l'administration scolaire, c'est-à-dire le Ministère de tutelle. Cette réforme doit être faite d'une manière égalitaire et légale entre l'enseignement général et l'enseignement technique professionnel. En tant

qu'investissement à long terme de l'éducation, tous les corps d'être traités sur un même pied d'égalité. Dans ce cas, on parle d'une réforme égalitaire et partielle.

Tertio : l'avenir dépend aussi de la méthode éducationnelle. Actuellement, on parle d'une nouvelle méthode d'éducation au niveau enseignement primaire et secondaire (public et privé confondus) ; c'est la méthode EPC ou Approche par les compétences. Par la suite, il y a aussi une nouvelle méthode qui sera appliquée à l'enseignement supérieur (Université, institut supérieur, grande école ...) : c'est le système LMD ou Licence Masters Doctorat. Il tient à signaler que concernant le lycée technique professionnel uniquement, le LTP GC mérite aussi une nouvelle méthode éducationnelle.

## **Conclusion partielle**

Sans avoir pu prétendre à l'exhaustivité dans les constats, les critiques et les propositions de solutions, cette troisième partie du document se veut être un appel à participation de toutes les entités pouvant intervenir directement ou indirectement dans l'amélioration du LTP GC tant sur le plan éducationnel que sur le plan infrastructurel.

## **CONCLUSION**

En résultat de mes recherches, la problématique que nous avons fixée a été à chaque grande étape de notre démarche identifiée dans tous ses aspects empiriques. Effectivement, l'éducation technique et professionnelle comporte des dimensions d'exigibilité sociale. Les élèves sortants du lycée technique et professionnel doivent montrer leur compétence dans le domaine professionnel. Cela a été confirmé par l'atteinte de nos objectifs :

- Identification de la logique des interactions des besoins entre les lycéens du génie civil et la population civile ;
- Identification des modes d'adéquation entre l'enseignement technique et la pratique socio professionnelle
- Faire connaître l'importance et la place du génie civil dans le cadre du développement de la nation.

Dans cette première partie, nous avons pu dégager les cadres théorique et historique de l'éducation d'une manière générale et de l'éducation technique et professionnelle d'une façon particulière.

Ensuite nous avons mené une étude sur la monographie du terrain de l'investigation dont on trouve les six arrondissements de la commune urbaine d' Antananarivo et le Fokontany de Mahamasina ?

Par la suite, nous avons mis en relief le contexte du lycée technique et professionnel du génie civil de Mahamasina.

Dans la deuxième partie, l'étude a été axée sur le processus éducationnel et professionnel en prenant l'exemple concret du lycée technique et professionnel. Les réalités sur l'éducation lycéenne ont été analysées d'une manière détaillée et approfondie. Nous avons cité à titre explicatif les ressources humaines, matérielles et financières avec l'interaction entre divers acteurs sociaux dans ce LTP GC. Cette seconde partie est terminée par une approche basée sur l'insertion professionnelle des lycéens

La troisième et dernière partie de cet ouvrage est intitulée :  
 « Constats prospectifs. »

Tout au long de cette partie, nous avons mis en exergue les contraintes majeures rencontrées par les acteurs éducatifs lycéens et la proposition de solutions relatives à toutes ces difficultés.

Cet ouvrage constitue un outil de solutions qui peut aider toutes les parties prenantes (Etat, MENRS, Direction de l'enseignement technique et de la formation professionnelle, les établissements lycéens ...) à prendre une nouvelle réforme éducative

## **BIBLIOGRAPHIE**

### **A – OUVRAGES GENERAUX**

01. ALTHABE (G.), « *Oppression et libération dans l'imaginaire* », Place Painlevé V<sup>ème</sup>, Paris 1969
02. ARON (R.), « *Les étapes de la pensée sociologique* », édition PUF, 1967
03. BALANDIER (G.), « *Prospective* », édition PUF, 1963 (88p.)
04. BERGER (P.), « *La construction sociale de la réalité* », Méridiens Paris, 1986
05. BOURDIEU (P.), « *Distinction, critique sociale du jugement* », Edition de Minuit, Paris 1979
06. BOUDIEU (P.), « *Le métier de sociologue* », Edition Mouton, Paris 1968
07. CASTEL (R.), « *Les métamorphoses de la question sociale* », Edition Gallimard, Paris 1995
08. CORDELLIER (S.), « *L'Etat du tiers monde* », la découverte, 1989 (311 p.)
09. DURKHEIM (E.), « *Les règles de la méthode sociologique* », Edition PUF, Paris 1977
- 10.. LE THAN Koy « *L'industrie de l'enseignement* » Edition de Minuit, Paris 1967
11. GALLAND (o.), « *Sociologie de la jeunesse* », Paris, Armand Colin 1991

12. GOFFMAN (E.), « La mise en scène de la vie quotidienne », Paris, Edition de Minuit, 1973
13. ISAMBERT (J.) S MAU CORPS (J.), « La sociologie de l'éducation », volume II, Johannesburg 1998
14. MAUSS (M.), « Essai de Sociologie » Edition de Minuit, 1969 (255p.)
15. MERTON (R.), « Eléments de théorie et de méthode sociologique », Paris Plan, 1965
16. TOURAIN (A.), « Pourrons-nous vivre ensemble ? » Egaux et différents, Edition Faillard, Paris 1997
17. TROTTIER (C.), « La jeunesse et l'avenir », PUF, Collection sup, 2004

## **B – OUVRAGES SPECIFIQUES**

20. ABERTON (Y.), « Les méthodes d'évaluation scolaire », techniques actuelles et innovations, Bordas, paris 1988
21. BANQUE MONDIALE, « Education et formation à Madagascar », Tome II, Rapport principal, Juin 2001
22. BARON (C.), « Les intermédiaires de l'insertion », Dossier 1, Paris, Centre d'études et d'emploi, 2006
23. BILLARD (I.) S DEBORDEAUX (D.), « Vivre la précarité », Trajectoires et projets de vie, Edition de l'aube, 2000
24. BOURDIEU (P.) S PASSERON (J.C.), « La reproduction : éléments pour une théorie du système d'enseignement », Paris, Edition de Minuit, 1970

25. BOUDON (R.) S BOURRICAUD (F.), « Dictionnaire critique de la sociologie », Edition PUF, 1990 (687 p.)
26. BRANDOLIN (J.), « Réinventer l'éducation en Afrique », Edition PUF, 1996
27. CANONGE (F.) S DUCEL (R.) « La pédagogie devant les progrès techniques », Edition PUF, Collection sup, Vendôme, 1969
28. CLAUSSE (A.), « Pédagogie rationaliste », Paris PUF, 1968
29. CLIGNET (R.) S ERNEST (B.), « L'école de Madagascar » Evaluation de la qualité de l'enseignement, Edition Karthala, Paris 1995
30. COUTROT (L) S DUBARC (C.), « Cheminements professionnels et mobilités sociales », Paris, la Documentation française, 1992
31. ERNY (P.), « L'enseignement dans les pays pauvres : modèles et propositions », Edition L' Harmattan 1975
32. HALLAK (J.), « Investir dans l'avenir » PNUD S UNESCO, Edition L' Harmattan 1990
33. HAZAN (E.), « Condensés des écrivains pédagogiques », Paris, F. Nathan 1956
34. HONORE (S.), « Les parents et l'école » Comment collaborer, Edition le centinon 1974
35. IMPRUD (K), « La construction des identités sociales et professionnelles », Paris, Armand Colin, 1995
- . 36. MAURICE (D.), « L'insertion professionnelle des jeunes », PUF, 1976

37. MIALARET (G.), « *Comment insérer professionnellement les jeunes ?* » UNESCO, Denis Lausaue 1985
38. MIALARET (G.), « *La psychopédagogie* », PUF, Collection « Que sais-je ? » Paris 1982
39. MALLO (S.), « *L'école dans la société* », Collection Sciences de l'éducation, 1983
- 40 RAJAOSON (F.), « *Le devenir de l'enseignement supérieur à Madagascar* »  
Thèse de doctorat d'Etat, Edition EES DEGS, 1985
41. PINTO (R.), « *Méthodes des sciences sociales* », Tome II, Dalloz 1964
42. FERTINGER (K) SKATZ (M.) « *Les méthodes de recherche en sciences sociales* »  
Paris, PUF, 1963

## C – WEBLIOGRAPHIE

43. <http://cerimes.education.fr>
44. <http://infotheque.info>
45. <http://itsra.bibli.fr>
46. <http://mdl.education.gov.mg>
47. <http://www.brf.fr>
48. <http://www.documentation.ind.fr>
49. <http://www.revues.org>
50. <http://www.unesco.org/education>
51. <http://www.sudve.abres.fr>
52. <http://www.w-education/formation>

## **TABLE DES MATIERES**

INTRODUCTION .....	p 1
Première partie : DE L'EDUCATION EN GENERAL	
A L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE	
Introduction	
Chapitre I : Généralités sur l'éducation et l'enseignement technique	
I.1 Sociologie de l'éducation.....	p.11
I.2 Système éducatif.....	p 12
I.3 Historique de l'enseignement technique.....	p 15
I.4 Evolution de l'enseignement technique à Madagascar.....	p 16
Chapitre II : Contexte du LTP GC Mahamasina	
II.1 Les caractéristiques d'Antananarivo ville.....	p 19
II.2 Historique de la mise en place et environnement socioéconomique.....	p 21
II.3 Organisation interne du LTP GC.....	p 23
II.4 Textes administratifs régissant l'enseignement technique et professionnel à Madagascar.....	p 29
Deuxième partie : DE L'EDUCATION TECHNIQUE ET PROFESSIOINNELLE A L'INSERTION PROFESSIONNELLE	
Introduction	
Chapitre III : Approche analytique éducative lycéenne	
III.1 Vision éducative dans le programme.....	p 32
III.2 Les infrastructures et équipements existants.....	p 34
III.3 Evolution de l'effectif des apprentis et du personnel.....	p 41
III.4 Les finances du lycée.....	p 43

Chapitre IV : Les parcours scolaires des élèves lycéens	
IV.1 Types de formation.....	p 45
IV.2 Les candidats inscrits et admis aux concours et aux examens.....	p 47
IV.3 Les volumes horaires.....	p 50
IV.4 Les indicateurs de performance.....	p 56
Chapitre V : Insertion professionnelle des lycéens	
V.1 Conceptualisation de l'insertion.....	p 63
V.2 Adéquation formation emploi.....	p 64
V.3 Trajectoires d'insertion.....	p 66
V.4 Exemples concrets du LTP GC.....	p 67
Troisième partie : CONSTATS PROSPECTIFS	
Introduction	
Chapitre VI : Les contraintes majeures	
VI.1 L'insuffisance d'effectif d'enseignants.....	p 71
VI.2 Les problèmes logistiques.....	p 73
VI.3 Enseignement technique comme enseignement de seconde zone.....	p 81
VI.4 Contraintes budgétaires.....	p 82
Chapitre VII : Planification indicative et prospective	
VII.1 Amélioration des conditions de travail.....	p 84
VII.2 Réhabilitation de l'infrastructure et de la logistique.....	p 85
VII.3 Promouvoir le partenariat.....	p 86
VII.4 Perspective d'avenir.....	p 87
Conclusion .....	p 89
Bibliographie.....	p 91
Table des matières.....	p 95
Annexes	
CV + Résumé	

## **LISTE DE TABLEAUX**

01. Département provisorat.....	p 21
02. Département censorat .....	p 22
03. Département surveillance générale .....	p 22
04. Département technique.....	p 23
05. Département finance .....	p 24
06. Renseignement sur les salles banalisées .....	p 31
07. Renseignement sur les salles spécialisées .....	p 32
08. Renseignement sur les infrastructures .....	p 33
09. Evolution de l'effectif des apprenants .....	p 37
10. Evolution de l'effectif du personnel suivant le sexe .....	p 38
11. Les ressources et charges financières.....	p 39
12. Formation professionnelle initiale .....	p 41
13. Formation technologique générale .....	p 42
14. Formation professionnelle continue.....	p 43
15. Nombre de candidats inscrits et admis aux concours .....	p 44
16. Candidats inscrits et admis aux différents examens .....	p 45
17. Volume horaire avec coefficient ( PC ) .....	p 47
18. Volume horaire avec coefficient ( AMB ) .....	p 48
19. Volume horaire avec coefficient (CC ) .....	p 49
20. Volume horaire avec coefficient ( TGC ) .....	p 50
21. Indicateur de performance ( Baccalauréat ) .....	p 53
22. Indicateur de performance ( BEP ) .....	p 56
23. Parcours après le passage au lycée .....	p 63
24. Identification des besoins en formateurs .....	p 68
25. Equipements existants ( Mobiliers ) .....	p 70
26. Equipements existants ( Bâtiment A-B ).....	p 71
27. Equipements existants ( Bâtiment C-D ) .....	p 73
28. Equipements existants ( Salle S ) .....	p 74
29. Equipements existants ( Salle de technologie et dessin ) .....	p 77

## **LISTE DE GRAPHIQUES**

A Structure évolutive de l'enseignement à Madagascar

B Organigramme du LTP GC

## **ACRONYMES**

**AFGC** : Association des Formateurs en Génie Civil

**AMB** : Apprentissage de Métier de Base

**APC** : Approche Par Compétence

**AS** : Atelier Scolaire

**BEP** : Brevet d'Etude Professionnelle

**BEPC** : Brevet d'Etude Premier Cycle

**BTS** : Bac Technique Supérieur

**CC** : Cheufs de Chantier

**CDD** : Contrat à Durée Détermine

**CDE** : Conseil de Direction de l'Etablissement

**CDI** : Contrat à Durée Indéterminé

**CEC** : Chef d'Equipe de Chantier

**CFEPCES** : Certificat du Fin d'Etude du Premier Cycle et de l'Enseignement Secondaire

**CFP** : Centre de Formation Professionnelle

**CIM** : Commission Infrastructure et Matériel

**CODIS** : Conseil de Discipline

**COEF** : Coefficient

**CT** : Collège Technique

**CUA** : Commune Urbaine d'Antananarivo

**DM** : Dessinateur Métreur

**EPPD** : Ecoles Professionnelles du Premier Degré

**ESSP** : Etablissement de l'Enseignement Supérieur et Polytechnique

**FAM** : Formation d'Agent de maîtrise

**FEQ** : Formation d'Employé Qualifié

**FOP** : Formation d'ouvrier Professionnelle

**FOS** : Formation d'ouvrier Spécialisé

**FPI** : Formation Professionnelle Initiale

**FPQ** : Formation Professionnelle Qualifiante

**FRAM** : Fikambanan'ny Ray Aman-drenin'ny Mpianatra

**FTG** : Formation Technologique Générale

**FTS** : Formation de Technicien Supérieur

**LMD** : Licence Master Doctorat

**LT** : Lycée Technique

**LTPGC** : Lycée Technique professionnelle génie civil

**LTPGCM** : Lycée Technique Professionnelle Mahamasina

**MB** : Menuiserie Bois

**MENRES** : Ministère de l'Education Nationale et du Recherche Scientifique

**METFP** : Ministère de l'Enseignement Technique et Formation Professionnelle

**ONG**: Organisation Non Gouvernementale

**OP** : Ouvrier Professionnelle

**OS** : Ouvrier Spécialisé

**PC** : Projecteur Calculateur

**PGE** : Politique Générale de l'Etat

**RDM** : Résistance Des Matériaux

**SG** : Secrétaire générale

**TAMB** : Technicien en Art et Métier Bois

**TG** : Technologie Générale

**UERP** : Unité d'Etude te de Recherche Pédagogique

**VHA** : Volume Horaire Annuel

**VHH** : Volume Horaire Hebdomadaire

# ANNEXES

1. QUESTIONNAIRE
2. CATEGORIE DES  
ETABLISSEMENTS
3. LOI PORTANT ORIENTATION  
GENERALE DU SYSTEME  
EDUCATIF A MADAGASCAR

## **ANNEXE 1**

### **QUESTIONNAIRE**

Type A : destiné aux lycéens du LTP GC Mahamasina

- 1) Nom et prénoms :
- 2) Date et lieu de naissance :
- 3) Sexe :
- 4) Religion :
- 5) Ethnie :
- 6) Classe :
- 7) Option :
- 8) Profession des parents ou tuteurs
  - Père :
  - Mère :
  - Tuteur :
- 9) Taille de famille :
  - Frères :
  - Sœurs :
- 10) Pour vous, quelles sont les différences entre enseignement général et enseignement technique ?
- 11) Quels sont les motifs qui vous ont poussé à choisir l'enseignement technique ?
- 12) Dans le cadre de l'enseignement technique, pourquoi avez-vous choisi le secteur génie civil ?
- 13) Que pensez-vous de la qualité de l'éducation déployée par le LTP GC Mahamasina ?
- 14) Le génie civil contribue-t-il au développement de la nation ? Pourquoi ?
- 15) Après avoir obtenu le baccalauréat technique, quel est votre projet d'avenir ?

## **QUESTIONNAIRE**

**Type B :** destiné aux ex lycéens insérés ou non dans le milieu professionnel

- 1) Nom et prénoms :
- 2) Date et lieu de naissance :
- 3) Sexe :
- 4) Religion :
- 5) Appartenance ethnique :
- 6) Situation de famille :
- 7) Profession des parents :
  - Père :
  - Mère :
- 8) Quelle est votre profession actuelle ?
  - employé(e)
  - étudiant(e)
  - sans (au chômage)
- 9) Quant à la formation technique professionnelle, êtes-vous satisfait de qualité de l'enseignement donnée par le LTP GC Mahamasina ?
- 10) Pour vous, que signifie exactement l'insertion professionnelle de jeunes à Madagascar ?
- 11) Quelles sont les contraintes majeures relatives à cette insertion professionnelle ?
- 12) Quelles sont les conditionnalités imposées par les entreprises afin qu'elles puissent insérer les jeunes ?
- 13) Pour vous, que signifie adéquation, formation et emploi ?
- 14) Quel est le rôle de l'Etat face à l'insertion professionnelle ?
- 15) Dans le domaine de la profession, quel est votre projet d'avenir ?

**ANNEXE 2**  
**TITRE III**  
**CATEGORIE DES ETABLISSEMENTS**

*Article 3* : Il est créé deux catégories d'Etablissement de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle :

- Centre de Formation Professionnelle (CFP) ;
- Lycée Technique et Professionnel (LTP)

**TITRE IV**  
**ORGANISATION DES DIVERS TYPES DE FORMATION**

**CHAPITRE PREMIER**

**DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE QUALIFIANTE**

**SECTION 1 : Le Perfectionnement Professionnel**

*Article 4* : Il revêt une formation de courte durée à objectif précis et qui consiste à donner le complément de compétence aux salariés afin que ces derniers puissent s'adapter aux évolutions technologiques et aux conditions de travail.

*Article 5* : Le programme de perfectionnement professionnel est élaboré en étroite collaboration avec l'organisme employeur.

*Article 6* : La durée de l'action de formation est variable selon le niveau de qualification initiale et finale requis à l'exercice de l'emploi visé.

Le perfectionnement suivi avec succès donne droit à la délivrance d'un titre qui est fixé par voie réglementaire.

## **SECTTON 2 : Insertion et Réinsertion Professionnelle**

Article 7 : La formation d'insertion et de réinsertion professionnelle consiste à :

- apporter aux demandeurs d'emploi le complément de compétences qui leur manquent pour répondre aux besoins des entreprises offrant des emplois (adaptation à l'emploi) ;
- soutenir des actions de formation professionnelle et de gestion au bénéfice des candidats à un emploi salarié ou à l'auto emploi.

Article 8 : Le programme de formation est élaboré par l'établissement de formation en étroite collaboration avec les demandeurs et les bénéficiaires de formation.

Le programme est du type modulaire.

Article 9 : La formation suivie avec succès donne droit à la délivrance d'un titre qui est fixé par voie réglementaire.

## **SECTION 3 : La Reconversion**

Article 10 : Elle a pour objet de permettre à des travailleurs salariés, d'accéder à des emplois exigeant une qualification différente.

Article 11 : Le programme de formation est élaboré par l'établissement de formation en étroite collaboration avec les demandeurs et les bénéficiaires de formation.

La formation suivie avec succès donne droit à la délivrance d'un titre qui est fixé par voie réglementaire.

## **CHAPITRE II**

### **DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE INITIALE**

#### ***SECTION 4 : Formation d’Ouvrier Spécialisé***

*Article 12* : Un ouvrier spécialisé possède des capacités (connaissances théoriques et compétences pratiques) nécessaires à l’exercice d’un métier. Il est capable d’exécuter un ensemble de tâches spécifiques sous le contrôle d’un agent de niveau supérieur.

*Article 13* : La formation d’ouvrier spécialisé est dispensée par apprentissage effectif visant l’acquisition des savoirs et savoir faire mentionnés dans l’article 12.

*Article 14* : Le programme de type modulaire, élaboré selon les caractéristiques et les exigences du métier objet de la formation, est défini par voie réglementaire.

*Article 15* : La durée de la formation est fixée à deux ans.

La concours d’entrée relatif à cette formation est ouvert aux élèves ayant au moins le niveau de la classe de septième de l’enseignement général.

Au niveau de fin d’apprentissage, les apprenants peuvent se présenter à une évaluation finale sanctionnée par un Certificat de Fin d’Apprentissage (CFA) leur conférant la qualité d’Ouvrier Spécialisé.

#### ***SECTION 5 : Formation d’Ouvrier Professionnel***

*Article 16* : Un ouvrier professionnel est capable :

- d’occuper un emploi exigeant une connaissance générale du métier et de connaissances techniques et pratiques appropriées ;
- d’organiser son travail dans le domaine de ses compétences.

Article 17 : La formation d'ouvrier professionnel permet aux apprenants d'acquérir les capacités (théoriques et pratiques) requises à l'exercice d'un emploi mentionné dans l'article 16.

Article 18 : La formation est répartie sur une période de trois ans.

Le concours d'entrée relatif à cette formation est ouvert aux élèves ayant au moins le niveau de la classe de sixième de l'enseignement général, titulaire du Certificat d'Etude Primaire Elémentaire (CEPE) ou diplôme ou tire équivalent ;

Les apprenants titulaires du Certificat de Fin d'Apprentissage peuvent poursuivre leur formation immédiatement en deuxième année après examen de dossier ;

Au niveau de fin de formation, les apprenants peuvent se présenter à une évaluation finale, sanctionnée par un Certificat d'Aptitude Professionnelle (CAP) leur conférant la qualité d'Ouvrier Professionnel.

#### ***SECTION 6 : Formation d'Employé Qualifié***

Article 19 : Un employé qualifié est capable d'exécuter des travaux et de tâches sur lequel il est appelé à prendre des initiatives et des responsabilités.

Article 20 : La formation d'Employé qualifié répartie sur trois ans, permet aux apprenants d'acquérir les compétences relatives à la fonction, stipulées dans l'article 19 ;

Article 21 : Le concours d'entrée est ouvert aux élèves ayant au moins le niveau de la classe de troisième de l'enseignement général.

Les apprenants titulaires du Certificat d'Aptitude Professionnelle (CAP) peuvent être admis en deuxième année de formation , après examen de dossier ;

Au niveau de fin de formation, les apprenants peuvent se présenter à une évaluation finale, sanctionnée par un Brevet d'Etude Professionnel (BEP), leur conférant la qualité d'Employé Qualifié.

### ***SECTION 7 : Formation de Technique ou Agent de Maîtrise***

Article 22 : Un Technicien ou un Agent de Maîtrise est capable d'assurer la responsabilité de production dans une section distincte, de contrôler et de coordonner des travaux conçus à un niveau supérieur pour les travailleurs de profession similaire.

Il participe lui-même à l'exécution du travail de groupe.

Article 23 : La formation de Technicien ou d'Agent de Maîtrise consiste à apporter aux apprenants les capacités (théoriques et pratiques) stipulées dans l'article 22.

Ce type de formation est ouvert aux titulaires de Brevet d'Etude Professionnelle (BEP), sur examen de dossier.

Après une durée d'une année de formation, les apprenants peuvent se présenter à une évaluation finale sanctionnée par un diplôme du Baccalauréat Professionnel (Bac. Pro), leur conférant la qualité de technicien ou d'Agent de Maîtrise.

### ***SECTION 8 : Formation de Technicien Supérieur***

Article 24 : Un Technicien Supérieur est capable de participer effectivement à la direction d'une entreprise où il a des attributions, au niveau desquelles il peut faire preuve de larges initiatives.

Article 25 : La formation de Technicien Supérieur permet au titulaire du Baccalauréat Professionnel ou d'un diplôme ou titre équivalent de poursuivre des formations professionnelles supérieures dont les modalités d'organisation et de réalisation sont définies par voie réglementaire.

## **CHAPITRE III**

### **DE LA FORMATION TECHNOLOGIQUE GENERALE**

Article 26 : La formation Technologique Générale correspond à l’Enseignement Technique et Scientifique dont l’objet est de préparer les élèves à la poursuite d’études supérieures.

Article 27 : La formation répartie sur trois ans, vise à :

- l’acquisition de connaissances technologiques et scientifiques solides donnant aux élèves la possibilité d’accéder aux études supérieures ;
- l’acquisition des connaissances techniques théoriques et compétences préparatoires à des formations professionnelles supérieures.

Article 28 : Le concours d’entrée est ouvert aux candidats titulaires :

- du BEPC ou Diplôme ou titre équivalent ;
- du CAP ou Diplôme ou titre équivalent.

Article 29 : Au niveau de fin d’étude, les élèves se présentent à l’examen final sanctionné par un diplôme du Baccalauréat Technologique (Bac. Techno).

## **CHAPITRE IV**

### **DISPOSITIONS COMMUNES AUX DIVERS TYPES DE FORMATION**

Article 30 : Toute Attestation ou Diplôme ou Titre de qualification professionnel délivré par les établissements de Formation Technique et Professionnelle publics et privés agréés jouit de la validité de plein droit sur l’ensemble du territoire National.

Article 31 : La fréquentation des établissements de formation technique et professionnelle donne droit à l’apprenant ou à l’élève la délivrance d’une attestation faisant état de la capacité acquise ou de niveau atteint.

Article 32 : Sont définis par voie réglementaire :

- les programmes respectifs de formation ;
- l'organisation et les modalités de réalisation à un autre est défini par voie réglementaire.

Article 33 : Le passage d'un type de formation à un autre est défini par voie réglementaire.

## **TITRE V**

### **COMPETENCE DE CHAQUE TYPE D'ETABLISSEMENT**

#### **CHAPITRE V**

##### **DU CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE**

Article 34 : Un Centre de Formation Professionnelle est habilité, selon sa capacité à effectuer les formations suivantes :

- Formation Professionnelle Qualifiante ;
- Formation Professionnelle Initiale, jusqu'au niveau d'Ouvrier Professionnel.

Article 35 : Après audit organisé par le Ministère chargé de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle, un Centre de Formation professionnelle peut être autorisé à réaliser une Formation Professionnelle Initiale de niveau Brevet d'Etude Professionnelle et/ou Baccalauréat Professionnel.

#### **CHAPITRE VI**

##### **DU LYCEE TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL**

Article 36 : Un Lycée Technique et Professionnel est habilité, selon sa capacité à effectuer les formations suivantes :

- Formation Professionnelle Qualifiante ;
- Formation Professionnelle Initiale du niveau Brevet d'Etude Professionnelle jusqu'au niveau Baccalauréat Professionnel ;
- Formation Technologique Générale.

Article 37 : Après audit organisé par le Ministère chargé de l’Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle, un Lycée Technique et Professionnel peut être autorisé à réaliser une Formation Professionnelle Initiale du niveau Brevet de Technicien Supérieur.

## **TITRE VI**

### **PERSONNEL FORMATEUR ET D’ENCADREMENT DE LA FORMATION TECHNIQUE ET PROFESSIONNELLE**

Article 38 : Les formateurs issus des Institutions Supérieurs de formation pédagogique technique ou Etablissements similaires, des cadres sortis d’un Institut Supérieur de Technologie et des Techniciens Spécialisés issus du monde du travail mais ayant reçu une formation pédagogique préalable et appropriée, assurent l’encadrement et la formation sur des modules se référant à leur spécialité

Le personnel formateur et d’encadrement de la formation technique et professionnelle est régi par la loi.

95-039 du 02 Février 1996 portant statut des formateurs technique et professionnelle

## **TITRE VII**

### **DISPOSITIONS TRANSITOIRES ET DIVERSES**

Article 39 : En attendant la mise en place de l’organisme paritaire stipulé dans l’article premier, l’agrément pour les Ecoles Privés est délivré par le Ministre chargé de l’Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle conformément aux règlementations régissant les établissements de formation technique et professionnelle privés.

Article 40 : Des arrêtés pris par le Ministre chargé de l'Enseignement technique et de la Formation Professionnelle fixeront en tant que de besoin les modalités d'application du présent Décret.

Article 41 : Toutes dispositions antérieures contraires au présent décret sont et demeurant abrogées.

Article 42 : Le Vice Premier Ministre chargé des Finances et de l'Economie, le Vice Premier Ministre chargé de la Décentralisation et du Budget, le Ministre de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle, le Ministre de la Fonction Publique, du Travail et des Lois Sociales sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent décret qui sera publié au Journal Officiel de la République de Madagascar.

## **ANNEXE 3**

### **LA LOI PORTANT ORIENTATION GENERALE DU SYSTEME EDUCATIF**

***LA LOI 94 033 PORTANT ORIENTATION GENERALE DU SYSTEME D'EDUCATION*** et de formation à Madagascar fixe les principes fondamentaux et le système d'organisation et de formation du secteur éducation. Il est stipulé dans l'article premier de cette loi que la République de Madagascar reconnaît à toute personne, enfant, adolescent, adulte le droit à l'éducation et la formation.

Selon cette loi, le système éducatif comprend les quatre catégories ci-après.

#### **I) L'éducation fondamentale**

Elle comprend :

- *Dans le cadre formel*
  1. L'école maternelle ou pré-élémentaire
  2. l'école primaire ou élémentaire
- *Dans le cadre non formel*
  1. L'alphabétisation fonctionnelle
  2. la formation à la vie familiale et sociale
  3. L'enseignement secondaire
  4. L'enseignement supérieur
  5. La formation technique et professionnelle
  6. L'éducation fondamentale
- *Cadre formel*

#### **1.1 L'école maternelle**

Conformément à la loi précitée, l'école maternelle est obligatoire et est réservée et priorité aux enfants âgés d'au moins 3 ans à 5 ans. Sa mise en place est une mission impérative et prioritaire des autorités publiques.

L'école maternelle publique est gratuite. Dans les écoles privées, les frais de scolarité sont à la charge des parents.

Le régime général ainsi que l'organisation de l'action éducative sont fixés par un décret qui n'est pas encore sorti. De ce fait, ce niveau d'enseignement n'est pas encore

entièrement mis en place. Ainsi dans la pratique, assiste-t-on à des régimes et organisation différents selon l'établissement.

3 modalités sont cependant assez courantes.

- Une année d'étude : une seule section
- Deux années d'étude : petite section, grande section

## 1.2 L'enseignement primaire

D'une durée de 5 ans, il est sanctionné par le Certificat d'Etude Primaire Elémentaire (CEPE). Ce niveau d'enseignement est obligatoire selon la loi et l'âge officiel d'admission est de 6 ans. Il est placé sous la tutelle du Ministère de l'Enseignement Secondaire et de l'Education de Base.

La scolarité est gratuite dans les écoles publique et payante pour des écoles privées publiques et payantes pour des écoles privées. Les écoles primaires publiques sont situées au niveau des « Fokontany » ou quartier.

## II) L'enseignement secondaire général

Ce niveau d'enseignement, placé sous la tutelle du Ministère de l'Enseignement Secondaire et de l'Education de Base, est organisé en deux cycles.

### II.1 Premier cycle du secondaire

D'une durée de quatre ans, il est dispensé dans les collèges publics ou privés. L'admission dans les établissements publics se fait par voie de concours.

La fin des études dans les collèges est sanctionnée par le Brevet d'Etudes du Premier Cycle (BEPC). La scolarité est gratuite dans les écoles publiques et payantes pour les écoles privées. Les collèges d'enseignement général sont implantés dans les communes.

### II.2 Second cycle du secondaire

D'une durée de 3 ans, l'enseignement secondaire du second cycle est dispensé dans les lycées.

L'admission se fait par voie de concours. Ce concours est jumelé avec l'examen de BEPC. La fin des études est sanctionnée par le Baccalauréat de l'enseignement général.

### III.3 Les universités

Elles sont composées

- Des écoles supérieures ou Instituts conduisant à une profession exigeant de hautes compétences. L'accès se fait par voie de concours. La durée des études est généralement de trois ans en cycle unique.
- Des facultés dont la formation est organisée en trois cycles :
  - Le premier Cycle, composé des deux premières années d'études, est sanctionné par un diplôme universitaire de fin d'étude du premier cycle. La dénomination de ce diplôme peut varier d'une faculté à une autre.
  - Le second cycle ; composé de la troisième et quatrième année d'études, est sanctionné uniquement par la maîtrise.
  - Le troisième cycle, est sanctionné par le diplôme d'études approfondies ou diplômes équivalents selon les filières et le doctorat du troisième cycle constitue le diplôme final.

Des filières professionnalisantes conduisant à des diplômes professionnels sont également ouvertes au niveau des Facultés.

- Des Instituts de recherche rattachés aux universités qui encadrent généralement des étudiants du premier ou second cycle.

III. 1 - 2 Les Instituts supérieurs de technologie

III. 1 - 3 Le Centre National de Télé-enseignement de Madagascar

III. 2 Les établissements privés homologués ou non homologués

IV. 1.1 Formation professionnelle initiale

Centre de Formation Professionnelle de niveau I

Centre de Formation Professionnelle du niveau II (Lycée Technique et Professionnel).

## RESUME

Nom: ANDRIAMADIMANANA

Prénom: Sandy Matrika

Natif de Antananarivo

Fils de ANDRIAMADIMANANA Jean Pierre

Et de : RALALANIRINA Sophie



Titre du mémoire : Insertion professionnelle des jeunes issus du lycée technique professionnel :cas du LTP GC Mahamasina

Rubrique : Sociologie de l'éducation et du travail

Nombre de pages : 89

Nombre de tableaux : 29

Nombre de graphiques : 02

Nombre d'annexes : 03

Nombre de références bibliographique et webliographiques : 50

Dans un pays en voie de développement à vocation agricole comme la Grande Ile, l'éducation en général et l'enseignement technique en particulier constituent un pilier du développement économique. Conscient de cette réalité, le Gouvernement accorde une priorité à l'éducation. Avec la restructuration de l'enseignement (enseignement primaire en sept ans), les élèves pourraient avoir une bonne base dans la préparation de ce qu'est : « monde du travail » ; et aussi pour entamer des études plus poussées. Mais le déséquilibre entre l'offre et la demande de travail et l'inadéquation formation emploi constituent des problèmes majeurs à l'insertion professionnelle. La contribution de toutes les parties prenantes est vivement sollicitée, le 3P est à renforcer.

Directeur de mémoire : Mr RANAIVOARISON Guillaume

Adresses de l'auteur :

- Résidentielle : Lot 059 F ter Ambohibao Ambohidratrimo (105)
- Téléphonique : 033 14 500 75
- Electronique : sandymtk@yahoo.fr